URPS Pharmaciens Île-de-France

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

secretariat@urps-pharmaciens-idf.fr

www.urps-pharmaciens-idf.fr

01 45 48 98 09

Table des matières

Edito..... 3

I. L'URPS Pharmaciens Île-de-France 4

1. La création..... 5
2. Les missions..... 6
3. Le fonctionnement..... 7
4. Mise en conformité RGPD..... 9

II. Bilan des actions et initiatives 2024 10

1. L'événementiel..... 11
   - 1.1 La 11ème édition de la Journée Nationale des URPS Pharmaciens
2. Pratiques pharmaceutiques..... 21
   - 2.1 Les formations
   - 2.2 Les fiches outils
   - 2.3 Les soirées d'information
   - 2.4 Les webinaires
3. Projets en Cours : Développements et Perspectives..... 42
   - 3.1 La Boite aux Lettres Organisationnelle
   - 3.2 Mon Bilan Prévention
   - 3.3 Le rôle du pharmacien en santé sexuelle
   - 3.4 Le projet Allaite Lib'
   - 3.5 Le projet PharmaPrEP

III. Les moyens de communication 48

1. Le site internet..... 49
2. Les newsletters..... 50
   - 2.1 Les Flashs Infos
   - 2.2 Les Minutes Infos
3. Les réseaux sociaux..... 52

IV. MonPharmacien 53

1. Descriptif..... 54
2. Quelques chiffres..... 55

V. L'URPS, l'ARS et les institutions 56

1. L'ARS..... 57
2. Les réunions territoriales..... 58
3. Santélien et le SESAN..... 60
4. ONCORIF..... 61
5. PHINC/FINC 94..... 62

L'ÉDITO

L'année 2024 a été marquée par de nombreuses actions et initiatives pour l'URPS Pharmaciens Île-de-France. J'espère qu'elle a été aussi enrichissante pour vous qu'elle l'a été pour moi.

Quel plaisir j'ai eu à vous retrouver lors des formations et soirées autour de sujets très ambitieux comme la santé sexuelle ou plus expérimentés comme le diabète. Ces moments d'échange ont permis d'enrichir nos pratiques et de mieux répondre aux attentes des patients.

Parmi les temps forts de l'année, la 11e édition de la Journée Nationale des URPS Pharmaciens a permis d'explorer l'évolution de notre métier autour du thème "*Pharmaciens d'hier, d'aujourd'hui, de demain : quelles évolutions, quelles perspectives ?".* Cet événement a été une belle occasion de réfléchir ensemble aux transformations en cours et aux défis à venir, tout en mettant en lumière le rôle toujours plus stratégique du pharmacien dans le parcours de soins.

L'engagement dont vous faites preuve au quotidien illustre pleinement notre rôle central dans le système de santé, et de nombreux projets restent à concrétiser pour continuer à accompagner l'évolution de notre profession.

Ce rapport revient en détail sur l'ensemble des actions menées et des avancées obtenues en 2024. Il reflète l'engagement collectif qui fait la force de notre profession et ouvre la voie aux projets ambitieux qui nous attendent en 2025.

Merci à toutes et à tous pour votre mobilisation !

Delphine Chadoutaud
Présidente de l'URPS Pharmaciens IDF

I

L'URPS Pharmaciens Île-de-France

1. La création

Créée dans le cadre de la loi HPST, l'association « **URPS Pharmaciens Île-de-France** » a été déclarée en préfecture le 26 avril 2011. Le siège social est situé au **2 rue Juliette Récamier, dans le 7ème arrondissement de Paris.**

Objet : conformément au décret n°2010-585 du 2 juin 2010, l'Union Régionale des Professionnels de Santé d'Île de France regroupant les pharmaciens d'officine, a pour but de :

- ✓ contribuer à l'organisation et à l'évolution de l'offre de santé au niveau régional, notamment à la préparation du projet régional de santé et à sa mise en œuvre ;

- ✓ pouvoir conclure des contrats avec l'Agence Régionale de Santé et assurer des missions particulières impliquant les professionnels de santé libéraux dans les domaines de compétence de l'agence ;

- ✓ assumer les missions qui leur sont confiées par les conventions nationales prévues au titre VI du livre du code de la sécurité sociale.

ILE DE FRANCE
URPS
PHARMACIENS

2. Les missions

Les nouvelles missions des URPS sont définies dans *le décret N°2010-585 du 2 juin 2010* relatif aux unions régionales de santé. *Art.R. 4031-2.*
Les unions régionales contribuent à l'organisation de l'offre de santé régionale.

Elles participent notamment :

1. À la préparation et à la **mise en œuvre** du **projet régional de santé** ;

2. À **l'analyse des besoins de santé** et de l'**offre de soins**, en vue notamment de l'élaboration du schéma régional d'organisation des soins ;

3. À l'organisation de l'**exercice professionnel**, notamment en ce qui concerne **la permanence des soins**, la continuité des soins et les nouveaux modes d'exercice ;

4. À des actions dans le domaine des soins, de la **prévention**, de la **veille sanitaire**, de la **gestion des crises sanitaires**, de la **promotion** de la santé et de l'**éducation thérapeutique** ;

5. À la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens avec les réseaux de santé, les centres de santé, les maisons de santé et les pôles de santé, ou des contrats ayant pour objet d'améliorer la qualité et la coordination des soins mentionnés à l'article L. 4135-4 ;

6. Au déploiement et à l'utilisation des **systèmes de communication et d'information** partagés ;

7. À la mise en œuvre du **développement professionnel** continu.

3. Le fonctionnement

Un premier mandat s'est déroulé du 10 mars 2011, date de la première assemblée générale, au 31 décembre 2015.
À la suite des élections du 11 décembre 2015, un nouveau mandat a débuté le 1er janvier 2016 jusqu'en avril 2021.

Au cours de l'Assemblée Générale d'avril 2024, de nouvelles élections du Président et de son Bureau ont eu lieu : **Docteur Renaud Nadjahi,** Président depuis la création de l'URPS Pharmaciens IDF a passé le flambeau à sa Vice-Présidente, **Docteur Delphine Chadoutaud**.

Les résultats des élections aux URPS déterminent la représentativité des syndicats pour cinq années et les enjeux de cette élection sont doubles :

1. **Au niveau Régional**, les résultats des votes déterminent la représentativité régionale au sein de l'URPS et donc la répartition des sièges des membres élus au sein de l'URPS et dans les instances paritaires (locales ou régionales, commissions paritaires, les relations avec les CPAM).

2. **Au niveau National**, le cumul des voix de toutes les URPS Pharmaciens (métropole et DOM TOM) donne la représentativité nationale de chaque syndicat :
• plus de 10 % : le syndicat est représentatif
• plus de 30 % : le syndicat a la possibilité de signer une convention.

Le bureau d'avril 2024 :

Delphine CHADOUTAUD
Présidente

Maud MINGEAU
Vice-présidente

Frédérique POULAIN BON
Secrétaire

Olivier GODART
Secrétaire adjoint

Florence LOYER
Trésorière

Eric DOURIEZ
Trésorier adjoint

Les élus :

- BENSAID Yves (95)
- BERGER Yorick (75)
- BUISSON Virginie (91)
- CHADOUTAUD Delphine (91)
- CLAIRAZ-MAHIOU Béatrice (92)
- DOURIEZ Eric (94)
- GODART Olivier (77)
- HAMDAN Laurence (93)
- LASSY Edith Solange (95)
- LOYER Florence (78)
- MAAREK René (75)
- MINGEAU Maud (93)
- MYON Eric (75)
- POULAIN BON Frédérique (92)
- RICHARD Philippe (78)
- SAROT Mélanie (91)

Sur la photo, de gauche à droite : Virginie Buisson (Élue URPS), Yorick Berger (Élu URPS), Delphine Chadoutaud (Présidente URPS), Philippe Richard (Élu URPS), Florence Loyer (Trésorière URPS), Mélanie Sarot (Élue URPS), Olivier Godart (Secrétaire adjoint URPS), Frédérique Poulain Bon (Secrétaire URPS), Eric Douriez (Trésorier adjoint URPS) & Maud Mingeau (Vice-Présidente URPS).

Le bureau se réunit en moyenne une fois par mois. De leur côté, les élus se retrouvent également une fois par mois, soit en plénière, soit en Assemblée Générale.

Les salariées :

Zeina Azzi
Directrice
zeina.azzi@urps-pharmaciens-idf.fr

Marie-Odile Mouton
Pharmacienne
Chef de projet
marieodile.mouton@urps-pharmaciens-idf.fr

Amicie Barbé
Chargée de communication
amicie.barbe@urps-pharmaciens-idf.fr

Anne Viennot
Secrétaire
secretariat@urps-pharmaciens-idf.fr

2024 en chiffres :

11
bureaux

3
AG

6
plénières

4. Mise en conformité RGPD

Depuis 2024, l'URPS Pharmaciens Île-de-France collabore avec le cabinet spécialisé **Lexing Avocats** pour assurer la mise en conformité des données protégées conformément au RGPD.

Cette démarche rigoureuse vise à garantir le respect des exigences en matière de protection des données personnelles, aussi bien pour le site internet de l'URPS Pharmaciens, le site et l'application Mon Pharmacien IDF, que pour le site Expertise Pharma Diabète.

L'ensemble des données internes et externes liées à l'URPS Pharmaciens est également concerné, afin d'assurer une gestion conforme et sécurisée des informations personnelles.

LEXING

II

ILE DE FRANCE
URPS
PHARMACIENS

Bilan des Actions & Initiatives 2024

1. L’événementiel

1.1 La 11ème édition de la Journée Nationale des URPS Pharmaciens

La Journée Nationale des URPS Pharmaciens est un événement annuel majeur, organisé par l'URPS Pharmaciens Île-de-France depuis 2012. Elle rassemble les pharmaciens de toute la France pour une journée dédiée à l'échange, à l'information et à la formation autour des enjeux clés de la profession pharmaceutique. Cet événement est l’occasion parfaite pour échanger sur des sujets d’actualité entre les pharmaciens, les experts de la santé et les différentes institutions.

Les conférences, tables rondes et ateliers organisés tout au long de la journée permettent aux participants de renforcer leurs connaissances, de partager leurs expériences et de découvrir de nouveaux outils et ressources pour améliorer leurs pratiques professionnelles. La Journée Nationale des URPS Pharmaciens est également l'occasion de présenter les initiatives et projets menés par l'URPS, contribuant ainsi à renforcer la cohésion et la mobilisation des pharmaciens autour de thématiques essentielles pour la profession.

Ce rendez-vous annuel est devenu une référence pour les pharmaciens désireux de s'informer, de se former et de s'impliquer davantage dans les enjeux de santé publique, dans un cadre convivial et dynamique.

La Journée Nationale 2024 s'est tenue le jeudi 23 mai à la Cité Internationale Universitaire de Paris avec pour thème : **“Pharmaciens d’hier, d’aujourd’hui, de demain : quelles évolutions, quelles perspectives ?”**

Cette 11ème édition fut marquée par un moment symbolique : le Docteur Renaud Nadjahi, Président de l'URPS Pharmaciens Île-de-France depuis sa création, a passé le flambeau à sa Vice-Présidente, Docteur Delphine Chadoutaud.

Cet événement a permis d'explorer les transformations que connaît la profession pharmaceutique, de ses origines jusqu'aux enjeux futurs.

PROGRAMME

08h30 — **Accueil et visite des stands**

09h00 — **Ouverture** (Dr Renaud NADJAHI, Dr Delphine CHADOUTAUD, *URPS Pharmaciens Ile-de-France ;* M. Arnaud CORVAISIER, *Directeur de l'Offre de soins ARS Île-de-France)*

09h15 — **Connaître le passé pour prévoir l'avenir** (Pr Olivier LAFONT, *Docteur en pharmacie, Président de la Société d'histoire de la pharmacie)*

09h45 — **Enjeux et tensions d'un nouveau modèle officinal** (Dr Etienne NOUGUEZ, *Docteur en sociologie, chargé de recherche au CNRS et enseignant à Sciences Po)*

10h10 — **Comment améliorer l'apport du pharmacien dans la contraception** (Dr Sophie RIVIÈRE, *Gynécologue médical et obstétrique à Paris)*

10h35 — **Pause et visite des stands**

10h50 — **L'officine : porte d'entrée dans le parcours vaccinal. Exemple des vaccins du voyageur** (Dr Renaud BOURDIN, *pharmacien d'officine à Narbonne)*

11h15 — **Pourquoi l'ARNm est un espoir pour la médecine de demain ?** (Pr Etienne BROCHOT, *Professeur de Virologie - Praticien Hospitalier Centre de Biologie Humaine-CHU AMIENS)*

11h45 — **« L'attitude gagnante » pour vacciner contre le papillomavirus** (Pr Lucia ROMO, *Psychologie clinique, APHP, Université Paris Nanterre et* Pr Oulmann ZERHOUNI, *Psychologie sociale, Universités de Rouen et Paris Nanterre)*

12h15 — **Table ronde : Perspectives pour l'officine** (Dr Pierre-Olivier VARIOT, *Président de l'USPO ;* Dr Philippe BESSET, *Président de la FSPF ;* Dr Bertrand DE ROCHAMBEAU, *Vice-président de l'URPS Médecins Île-de-France)*

12h40 — **Pause déjeuner et visite des stands**

14h00 — **ATELIERS (4 x 20 min)**

1- **L'usage de l'algorithme décisionnel de mesVaccins.net** (Pr Jean-Louis KOECK, *Professeur agrégé du Val-de-Grâce, Fondateur de MesVaccins.net)*

2- **Nouvelles missions du pharmacien en matière de dépistage (angine, cystite, VIH, infections respiratoires…)** (Dr Akli BOUAZIZ, *Directeur scientifique chez AAZ & Nephrotek)*

3- **Santélien, la nouvelle solution numérique de coordination des parcours de santé** (Mme Christelle PUIBARAUD, *Directrice Projet Santélien SESAN)*

4- **Comment convaincre au comptoir ? Mise en pratique HPV** (Pr Lucia ROMO, *Psychologie clinique, APHP, Université Paris Nanterre* et Pr Oulmann ZERHOUNI, *Psychologie sociale, Universités de Rouen et Paris Nanterre)*

15h30 — **Pause et visite des stands**

15h45 — **Vers de nouvelles stratégies vaccinales en 2024 chez les sujets âgés ?** (Dr Marie LACHÂTRE, *médecin infectiologue Hôpital Necker et Hôpital Cochin à Paris)*

16h10 — **L'entretien motivationnel, un outil pour lever les freins et les réticences ?** (Dr René MAAREK, *Pharmacien addictologue, élu URPS Pharmaciens IDF, Président de l'UPRP et Président d'ADEEM - Association pour le développement et l'enseignement de l'entretien motivationnel)*

16h35 — **Maladie rénale chronique. Rôle pivot du pharmacien** (Dr Xavier BELENFANT, *Néphrologue, président Rénif-Association Régionale de Néphrologie d'Ile-de-France)*

17h00 — **Questions et réponses, clôture de la journée**

Visite des stands - Fin de la journée

URPS Pharmaciens IDF - 2, rue Récamier 75007 Paris - Tél. 01 45 48 98 09 - secretariat@urps-pharmaciens-idf.fr
www.urps-pharmaciens-idf.fr

ILE DE FRANCE URPS PHARMACIENS

Programme de la Journée Nationale 2024

RETOUR SUR

JOURNÉE NATIONALE DES URPS PHARMACIENS

11e édition

PARIS

Pharmaciens d'hier, d'aujourd'hui, de demain

quelles évolutions, quelles perspectives ?

Cité Internationale Universitaire de Paris

SOMMAIRE

/ Ouverture p1

- Connaître le passé pour prévoir l'avenir p2
- Enjeux et tensions d'un nouveau modèle officinal p2
- Comment améliorer l'apport du pharmacien dans la contraception ? p3
- L'officine : porte d'entrée dans le parcours vaccinal. Exemple des vaccins du voyageur p3
- Pourquoi L'ARNm est un espoir pour la médecine de demain ? p4
- L'attitude gagnante pour vacciner contre le papillomavirus p4

/ Table ronde : perspectives pour l'officine p5

/ Ateliers p5

- Vers de nouvelles stratégies vaccinales en 2024 chez les sujets âgés ? p7
- L'entretien motivationnel, un outil pour lever les freins et les réticences ? p7
- Maladie rénale chronique ; Rôle pivot du pharmacien p7

/ Clôture de la journée p8

ILE DE FRANCE URPS PHARMACIENS

OUVERTURE

Dr Renaud NADJAHI, Président de l'URPS Pharmaciens Ile-de-France

Renaud NADJAHI se félicite de voir que les pharmaciens sont aujourd'hui considérés comme un maillon essentiel de la chaîne de soins. L'URPS a participé activement à cette évolution, grâce à la mise en place du site MonPharmacien et aux expérimentations (dont le TROD angine) qui ont permis aux officines d'ouvrir leurs portes aux actes conventionnels et de développer la pharmacie de demain. Le pharmacien est désormais un acteur important de la vaccination, de la prévention, du dépistage, de la prescription d'antibiotique, de l'évaluation, de l'adaptation et de la compréhension des traitements par les patients. Il remercie l'ensemble des consœurs et confrères pour leur confiance depuis tant d'années. Il passe le flambeau de la présidence à Delphine CHADOUTAUD et renouvelle sa confiance au bureau et à l'ensemble des élus pour la réalisation de nouveaux projets, au service de la profession.

Dr Delphine CHADOUTAUD et Dr Renaud NADJAHI

Dr Delphine CHADOUTAUD, Vice-présidente de l'URPS Pharmaciens IDF

Delphine CHADOUTAUD salue l'immense travail réalisé par Renaud NADJAHI. L'URPS définit l'avenir de la profession, met des expérimentations en place : les prochains mois seront particulièrement consacrés à la santé sexuelle. L'URPS soutient le mouvement de grève organisé le 30 mai prochain pour assurer aux pharmaciens un exercice en toute liberté, en toute sérénité et en toute pérennité. Elle remercie tous les partenaires historiques et nouveaux qui soutiennent l'URPS Pharmaciens Ile-de-France.

Les actes de la Journée Nationale 2024

M. Arnaud CORVAISIER, Directeur de l'Offre de soins ARS Ile-de-France

Arnaud CORVAISIER évoque deux temps pour l'avenir de la profession. Tout d'abord, un temps long qui voit son domaine de compétences s'élargir progressivement : vaccination (campagnes grippe et covid, calendrier vaccinal pour tous les patients de plus de 11 ans, campagne papillomavirus avec une forte attente de l'ARS Ile-de-France), prévention (prévention médicamenteuse des bronchiolites), dépistage, lutte contre les pénuries… Sur le temps court, les pharmaciens d'Ile-de-France seront mobilisés de manière raisonnée sur l'accueil des Jeux Olympiques 2024. La boîte à outils élaborée par l'ARS, l'URPS et le Conseil de l'Ordre et remise aux officines contiendra des éléments sur les dispensations via une ordonnance étrangère et sur la prise en charge des patients non francophones, une carte des sites olympiques, un guide des urgences bucco-dentaires… Il ne doute pas que tous seront collectivement à la hauteur de cet évènement historique.

M. Arnaud CORVAISIER

CONNAÎTRE LE PASSÉ POUR PRÉVOIR L'AVENIR

Pr Olivier LAFONT, Docteur en pharmacie, Président de la société d'histoire de la pharmacie

L'empereur du Saint-Empire Fréderic Hohenstoffen est le premier à poser une législation dans le Liber Augustalis (Constitutions de Melfi en 1231) qui prévoit la nomination de responsables de préparation de médicaments et plus tard l'existence de confectionnarii (Novae Constitutiones 1241), futurs apothicaires, en interdisant la pharmacie aux médecins. Des communautés d'apothicaires sont ainsi créées. En France, malgré les oppositions réitérées de la Faculté de médecine de Paris, un enseignement pharmaceutique est officiellement mis en place en 1777. Une déclaration royale instaure un collège et une maîtrise de pharmacie en reconnaissant le caractère scientifique de la profession pharmaceutique. La profession échappe aux dérives du libéralisme instauré par le baron d'Allard en 1791 et la loi du 21 Germinal an XI crée des écoles spéciales de pharmacie dans les villes accueillant des écoles de médecine (Paris, Montpellier, Strasbourg) et confirme le monopole pharmaceutique. Certains n'ont pas su conserver leur identité, comme les apothicaires de Londres, qui ont vu leurs domaines d'activité se confondre progressivement avec ceux des médecins et se sont peu à peu désintéressés du médicament pour se tourner vers la médecine, laissant aux chemists et drugists le champ libre dans la fabrication et la distribution des médicaments.

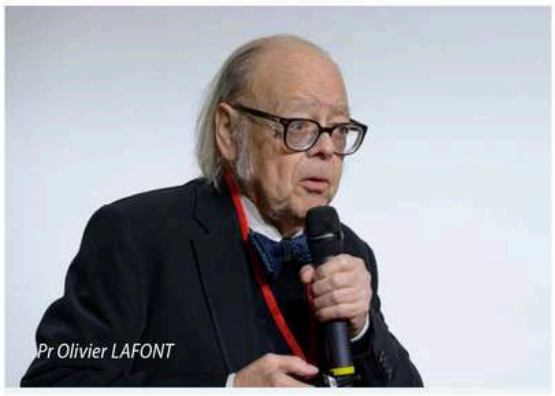
Pr Olivier LAFONT

ENJEUX ET TENSIONS D'UN NOUVEAU MODÈLE OFFICINAL

Dr Etienne NOUGEZ, Docteur en sociologie, chargé de recherche au CNRS et enseignant à Sciences Po

Le droit de substitution est le principe matriciel des transformations du modèle officinal, car il a constitué un support de valorisation professionnelle auprès des patients, de l'Assurance Maladie et des pouvoirs publics, ainsi qu'un support de valorisation financière. Depuis, le périmètre d'intervention des pharmaciens d'officine n'a cessé de s'étendre, par un élargissement de ses missions traditionnelles ou la prise en charge de nouvelles missions, qui se sont accompagnées d'une évolution des formes de rémunération. Ce nouveau modèle officinal soulève néanmoins trois niveaux d'enjeux. Tout d'abord, l'évolution du modèle officinal repositionne les trois rôles du pharmacien (commerçant-professionnel de santé-administratif) et peut créer des tensions, car elle suppose une évolution des compétences officinales, une réorganisation de l'officine et la mise en place d'un nouveau modèle économique. Ce nouveau modèle officinal crée également des tensions dans les relations entre professionnels de santé en brouillant la répartition classique pharmacien dispensateur, médecin prescripteur et infirmier administrateur. Certains modèles permettent de mettre en place une forte coopération (réunions de concertation...). L'enrichissement des tâches des pharmaciens pose les

Dr Etienne NOUGEZ

Les actes de la Journée Nationale 2024

sujets du contrôle de la prescription, de l'expertise et de la responsabilité juridique et pratique sur le médicament. Enfin, le nouveau modèle officinal fait évoluer le positionnement social et politique de l'officine en brouillant sa « juridiction professionnelle » et soulève des enjeux au niveau de l'organisation locale, de l'opinion publique et dans les négociations avec les pouvoirs publics. Les pharmaciens officinaux possèdent des atouts dans l'extension de leur juridiction professionnelle (démographie, disponibilité), mais rencontrent également des freins (contestation par les autres professionnels de santé, mesures non adoptées par le Parlement, négociations difficiles sur les rémunérations de ces nouvelles missions).

COMMENT AMÉLIORER L'APPORT DU PHARMACIEN DANS LA CONTRACEPTION ?

Dr Sophie RIVIÈRE, Gynécologue médicale et obstétrique à Paris

Dr Sophie RIVIÈRE

Le sujet de la contraception est porteur d'enjeux éthiques, médicaux, sociaux, sociétaux, politiques et financiers. La loi Neuwirth en 1967 a permis aux pharmaciens de délivrer des contraceptions orales (CO). La pilule sans ordonnance n'existe pas en France : les amendements au PLFSS 2023 visant à initier ou renouveler pour 3 mois une CO ont été déclarés irrecevables. La contraception est-elle encore un enjeu de santé publique ? En 2016, 92 % des Françaises en âge de procréer utilisaient un moyen de contraception, mais la France présentait en 2022 son plus haut niveau d'IVG, une des causes étant les échecs contraceptifs (absence de renouvellement, intolérance). L'accessibilité à la contraception est pourtant évaluée à 93,2%, avec une offre très large et une gratuité de la CO (2022) et des préservatifs (2023) pour les moins de 26 ans. La pilule reste le contraceptif le plus utilisé en France, mais le préservatif comme principal et unique moyen de contraception augmente dans toutes les classes d'âge. Les ventes de contraception d'urgence, accessible sans ordonnance et gratuite, ont augmenté de 40 % entre 2021 et 2022. S'agit-il de l'apparition d'une nouvelle culture contraceptive qui rejette la CO hormonale régulière ? Dans un contexte où les déserts médicaux s'accentuent et même s'il ne doit pas se substituer aux médecins, le pharmacien pourrait devenir un pilier de la prévention et de l'éducation à la contraception, car il a conservé une répartition territoriale équilibrée ce qui le rend accessible tout en garantissant une délivrance sécurisée. La délivrance d'un contraceptif d'urgence lui permet de sensibiliser la patiente au suivi gynécologique et de l'informer sur les différentes méthodes contraceptives. Une éventuelle délivrance sans prescription en pharmacie doit s'inscrire dans une politique plus large de santé publique, de communication, d'information et d'éducation. Le temps de l'interrogatoire est un facteur primordial pour choisir la contraception la mieux adaptée (âge, tabagisme, antécédents thrombo-emboliques, poids, acné, terrain dépressif…). Une option serait d'autoriser la délivrance sans ordonnance pour une durée limitée à 3 mois non renouvelable de certaines pilules réputées « moins à risque », tout en organisant un suivi (traçabilité) dans le cadre d'une coopération avec les autres professionnels de santé du territoire.

L'OFFICINE : PORTE D'ENTRÉE DANS LE PARCOURS VACCINAL. EXEMPLE DES VACCINS DU VOYAGEUR

Dr Renaud BOURDIN, Pharmacien d'officine à Narbonne

La prévention des voyageurs est une suite logique de l'arrivée de la compétence vaccinale en France. Le Centre de Vaccination internationale (CVI) de Narbonne ne répondant pas suffisamment à la demande et les autres CVI étant trop éloignés, la pharmacie est apparue comme un bon relais du CVI en ville, mais le cadre réglementaire limite son intervention au calendrier vaccinal. Début 2024, une réflexion a été engagée sur un protocole local et un dossier a été monté pour mettre en place une consultation de préparation au voyage. Les pharmaciens et les médecins ont été formés par le médecin du CVI et le protocole de prévention des voyageurs a été signé en mai 2024. Ce protocole local permet aux pharmaciens de conseiller, prescrire, administrer des vaccins, prescrire une chimioprophylaxie antipaludique et enfin constituer une trousse à pharmacie du voyageur. Ce protocole local est avantageux à tous les niveaux : patients, Sécurité sociale, CVI, médecins et pharmaciens (épanouissement, financier, rayonnement local…). Il s'agit du premier protocole local de ce type mis en place en France, et les patients arrivent désormais de zones dépassant le département.

Dr Renaud BOURDIN

POURQUOI L'ARNM EST UN ESPOIR POUR LA MÉDECINE DE DEMAIN ?

Pr Étienne BROCHOT, Professeur de virologie, praticien hospitalier, Centre de Biologie humaine CHU Amiens

Les vaccins ARNm sont les derniers nés après les vaccins vivants atténués, les vaccins inactivés, les vaccins sous-unitaires et les vaccins à vecteur viral. Le vaccin à ARNm injecte un ARNm protégé pour franchir la membrane plasmique, qui est traduit dans le cytoplasme en une protéine qui sera présentée par les cellules dendritiques en vue d'éduquer le système immunitaire. Les premiers essais cliniques ont été réalisés au début des années 90. Les principaux verrous au développement de cette technologie sont la fragilité des ARNm (détruits par les ARNase) et leur courte durée de vie, le franchissement complexe de la membrane cytoplasmique, l'efficacité de la traduction et la forte activation immunitaire innée par l'ARNm. L'ARNm présente également des avantages : sa flexibilité (production rapide), sa production via un système enzymatique (pas de culture cellulaire) et la stimulation immunitaire innée (pas besoin d'adjuvant). Au cours des dernières années, de nombreuses évolutions ont été apportées : stabilisation de l'ARNm via sa coiffe, optimisation des codons, modification des nucléotides (remplacement de l'uridine par la pseudo-uridine), perfectionnement des méthodes de purification et utilisation de nanoparticules lipidiques pendant le transfert vers le cytoplasme. Si les vaccins ARNm présentent un inconvénient en termes de conservation (en voie d'amélioration), ils sont intéressants en termes d'efficacité, d'absence d'adjuvant et de sécurité, et présentent un énorme avantage en matière de développement et production (1 million de doses en quelques jours). Les 7 étapes de production des ARNm sont facilement réplicables, car seule la première (identification de la séquence recherchée) varie d'un vaccin à l'autre. Quel est le futur des ARNm ? Ils sont pressentis pour intervenir dans le déclenchement d'une réponse immunitaire (prophylaxie antiinfectieuse, traitement des cancers, déclenchement d'une réponse immunitaire personnalisée) et pour remplacer des protéines manquantes ou délivrer des protéines thérapeutiques (maladies rares, pathologies auto-immunes). L'encapsulation dans des nanoparticules lipidiques permet également de faire évoluer les voies d'administration (vaccins inhalés, accès direct aux cellules tumorales…).

L'ATTITUDE GAGNANTE POUR VACCINER CONTRE LE PAPILLOMAVIRUS

Pr Lucia ROMO, Psychologie clinique – AP-HP, Université Paris Nanterre

Pr Oulmann ZERHOUNI, Psychologie sociale, Université de Rouen et Paris Nanterre

Plusieurs biais cognitifs sont susceptibles d'influencer la perception qu'a le patient de la vaccination en général et contre le HPV en particulier. La tendance qu'a l'espèce humaine à être spontanément plus sensible aux aspects négatifs de son environnement se traduit par trois catégories de biais : lors du traitement des informations liées aux vaccins (effet de cadrage, négligence du taux de base, biais de confirmation), lors de la prise de décision vaccinale (aversion au risque, biais d'omission et biais de statu quo) et dûs aux croyances préalables sur la vaccination (théories du complot). Des exemples d'interaction au comptoir sont évoqués et des réponses que le pharmacien peut apporter au client sont proposées. D'autres biais cognitifs individuels peuvent impacter l'échange entre le pharmacien et le patient : la pensée dichotomique, la surgénéralisation, l'abstraction sélective, l'inférence arbitraire, les obligations excessives, l'étiquetage de l'interlocuteur et enfin la personnalisation. Il est important de repérer ces biais (présents chez chacun, mais dont la fréquence et l'intensité varient) afin de pouvoir travailler sur eux.

Les actes de la Journée Nationale 2024

TABLE RONDE : PERSPECTIVES POUR L'OFFICINE

Pierre-Olivier VARIOT, Président de l'USPO

Pierre Olivier VARIOT indique que les échanges qui se sont déroulés dans la matinée à Matignon ont porté sur la négociation conventionnelle, sur les problématiques de rupture d'approvisionnement et sur le dangereux projet de loi sur la dérégulation des professions de santé (la vente de médicaments sur internet intéresse l'État). La grève du 30 mai doit être le point d'orgue de la mobilisation de la profession. L'objectif est notamment de faire respecter le maillage existant afin de faire de la pharmacie le principal hub de santé dans les territoires. Les URPS doivent tester les nouvelles missions et mener des expérimentations avant de les valider dans le droit commun (ex. : téléexpertise, dépistage).

Philippe BESSET, Président de la FSPF

Philippe BESSET invite les pharmaciens à se mobiliser le 30 mai devant Bercy, pour demander des financements et conserver le modèle français de proximité des pharmacies. Le mouvement du 30 mai veut associer la population, car l'accès aux médicaments sur tout le territoire, l'arrêt des ruptures et des pénuries et la réindustrialisation du pays sont des sujets majeurs. La profession a le soutien de l'AMF. L'avenir du métier passe par la proximité, avec des professionnels de santé de plus en plus qualifiés qui soient « le couteau suisse de la santé » et offrent le premier accueil et l'orientation des patients. Le dépistage, la vaccination et la prévention sont les grands enjeux de demain.

Bertrand DE ROCHAMBEAU, Vice-président de l'URPS Médecins Île-de-France

Bertrand DE ROCHAMBEAU affirme que les médecins ont conscience de la nécessité d'une bonne collaboration avec les pharmaciens autour du patient. Ils doivent échanger les informations, avoir la même base de données, se coordonner vis-à-vis du patient pour être mieux écouté par lui. Les propositions issues des négociations conventionnelles faites aux médecins libéraux ne sont pas à la hauteur des attentes : pas d'accès au second recours sans passer par le médecin traitant (le financement à l'acte proposé pour la téléexpertise est insuffisant), complexité du parcours patient. La rigidification du système est défavorable à la collaboration entre médecins et pharmaciens.

ATELIERS

• L'usage de l'algorithme décisionnel de mesVaccins.net

Pr Jean-Louis KOECK, Professeur agréé du Val-de-Grâce, Fondateur de MesVaccins.net

L'évolution rapide et la complexité des recommandations vaccinales sont des obstacles à leur application sur le terrain. MesVaccins aide les pharmaciens à prescrire les vaccins grâce à i) une nomenclature structurée des vaccins permettant de représenter l'historique vaccinal, ii) un outil d'aide à la décision vaccinale mis à jour en temps réel capable d'interpréter les vaccins codés par la NUVA en fonction du profil santé du patient, et iii) un carnet de vaccination numérique partagé avec le patient et permettant de lui envoyer les dates des prochaines vaccinations à réaliser. La fonctionnalité Mentor Pro est un outil rapide d'aide à la décision vaccinale, sans enregistrement de données dans le carnet de vaccination.

• Nouvelles missions du pharmacien en matière de dépistage (angine, cystite, VIH, infections respiratoires…)

Dr Akli BOUAZIZ, Directeur scientifique chez AAZ & Nephrotek)

AAZ, PME française experte dans la conception et la fabrication de test de diagnostics depuis 25 ans, propose le CYSTI'TEST, un TROD spécialement conçu pour un dépistage hygiénique et confidentiel de la cystite en officine. Le recueil de l'échantillon s'effectue avec le flacon hygiénique de recueil présent dans le kit CYSTI'TEST. Le flacon est conçu pour être étanche et ne nécessite pas d'être ouvert pour réaliser et lire le résultat du test assurant ainsi une hygiène optimum pour le pharmacien.

AAZ propose également le TROD'ANGINE. Les excellentes performances du TROD'ANGINE sont attestées par le dernier contrôle ANSM et AAZ est le seul laboratoire à faire un contrôle de qualité externe déchargeant ainsi le pharmacien de son obligation réglementaire.

5

Les actes de la Journée Nationale 2024

ATELIERS

L'usage de l'algorithme décisionnel de mesVaccins.net

Nouvelles missions du pharmacien en matière de dépistage

Santélien, la nouvelle solution numérique de coordination des parcours de santé en Ile-de-France

Comment convaincre au comptoir ? Mise en pratique HPV

L'arrêté du 17 juin 2024 autorise désormais le pharmacien à prescrire des antibiotiques lorsque le résultat du TROD'ANGINE ou du CYSTI'TEST est positif. De plus, l'acte est revalorisé à 20 € (acte + honoraires de dispensation) lorsque le résultat du CYSTI'TEST est positif et à 22 € (acte + honoraires de dispensation) lorsque le résultat du TROD'ANGINE est positif.

AAZ propose aussi le ALL IN TRIPLEX (VRS/GRIPPE/COVID) pour dépister les virus respiratoires de manière indolore et réalisable en officine depuis l'arrêté du 21 mai 2024.

Santélien, la nouvelle solution numérique de coordination des parcours de santé en Ile-de-France

Mme Christelle PUIBARAUD, Directrice projet Santélien SESAN

Santélien est une messagerie instantanée, sécurisée gratuite et non commerciale à destination des professionnels de santé d'Ile-de-France. Ce tchat santé (le seul en Ile-de-France) est la première fonctionnalité du nouvel outil régional, qui en proposera de nombreuses autres par la suite, liées à la coordination du parcours patient. Il est fonctionnel depuis le 28 février 2024. Il permet un échange gratuit entre professionnels de données de santé sensibles sans risque (hébergeur agréé) conformément à la réglementation. On peut ainsi échanger du texte, des photos, des fichiers et prochainement des messages vocaux (les vidéos et les appels vocaux ne sont pas encore disponibles). Il permet de contacter tous les professionnels de santé franciliens (des secteurs sanitaire, social et médico-social) via la connexion à l'annuaire régional des professionnels. Santélien est disponible en web et sur smartphone. Chaque professionnel de santé Francilien peut s'y connecter en toute autonomie.

Comment convaincre au comptoir ? Mise en pratique HPV

Pr Lucia ROMO et Pr Oulmann ZERHOUNI

Cet atelier propose une mise en situation de la manière de résoudre les biais cognitifs évoqués par les intervenants lors de leur présentation. Il convient d'adopter une approche motivationnelle basée sur le triptyque RER (rôle, écoute, pratique de la relation avec les personnes) en s'inscrivant dans la durée, car il est important de semer les graines pour en récolter les fruits plus tard. Un jeu de rôles en binôme est proposé aux participants dans les deux situations suivantes : « Deux parents refusent la vaccination HPV à leur enfant de 11 ans, car ils estiment que c'est trop tôt. » et « Une jeune fille accompagnée de sa mère pour la prescription d'une première pilule. » Le pharmacien demande « et la vaccination HPV ? » La mère regarde la fille et lui dit « tu en penses quoi ? » La jeune fille répond « je ne sais pas, j'ai un peu peur ». Le pharmacien doit laisser les personnes dire leurs arguments, leur demander s'ils ont déjà entendu des arguments différents et si c'est le cas rebondir sur ces derniers. Il adapte son discours de façon empathique et congruente, en étant rassurant, sûr des informations.

Les actes de la Journée Nationale 2024

VERS DE NOUVELLES STRATÉGIES VACCINALES EN 2024 CHEZ LES SUJETS ÂGÉS ?

Dr Marie LACHÂTRE, Médecin infectiologue Hôpital Necker et Hôpital Cochin à Paris

Le zona est causé par la réactivation du virus varicelle-zona (VZV) resté à l'état latent dans les ganglions sensitifs. Environ 99,5 % des adultes âgés de plus de 40 ans ont une sérologie positive au VZV, et 1 personne sur 3 développe un zona au cours de sa vie (États-Unis). Le zona est caractérisé par plusieurs phases : une phase de prodromes, puis une phase aiguë (éruption sur un territoire douloureux) qui peut se prolonger par une phase chronique et la survenue notamment de névralgies post-zostériennes chez 5 à 30% des personnes. Le zona peut amener des complications ophtalmiques, vasculaires ou cardiaques et peut prendre des formes graves chez les sujets immunodéprimés. En France, il touche 346 personnes sur 100 000 personnes, davantage les femmes que les hommes pour un âge médian de 65 ans (données Réseau Sensitenelles 2022). Les personnes ayant développé un zona sont susceptibles d'en refaire un. Le vaccin inerte recombinant et adjuvanté Shingrix® est administré dans certains pays depuis de nombreuses années et les données d'efficacité obtenues en essais cliniques et en vie réelle présentent des taux remarquables. Il est également efficace chez les sujets immunodéprimés. En France, il est recommandé aux adultes immunocompétents de 65 ans et plus et aux personnes de 18 ans et plus immunodéprimées. Il peut être administré à la suite d'un zona « guéri » et une co-administration est possible avec les vaccins grippe/pneumo/tétanos/coqueluche/covid. La stratégie vaccinale de prévention des infections invasives à pneumocoques utilise désormais le vaccin polyosidique conjugué Prévenar 20®, dirigé contre 20 sérotypes de streptocoques. L'AMM européenne a été obtenue et aucun rappel n'est prévu pour le moment. Enfin, le VRS est un problème de santé publique chez les plus de 65 ans, en raison d'une importante morbi-mortalité semblable à la grippe et qui entraîne un important nombre d'hospitalisations. Il existe actuellement 3 candidats vaccins prometteurs dont 2 ayant déjà obtenu une AMM européenne chez les sujets de plus de 60 ans (GSK, Pfizer) et un avec une demande d'AMM en cours pour la même population (Moderna).

L'ENTRETIEN MOTIVATIONNEL, UN OUTIL POUR LEVER LES FREINS ET LES RÉTICENCES ?

Dr René MAAREK, Pharmacien addictologue, Président d'ADEEM - Association pour le développement et l'enseignement de l'entretien motivationnel

L'entretien motivationnel est une technique de communication datant des années 90 utilisée dans les problématiques d'addiction. Il est centré sur le patient et non sur sa pathologie et vise à augmenter sa motivation intrinsèque (meilleur gage de réussite que la motivation extrinsèque) en lui donnant la capacité à faire des choix. Pour le professionnel de santé, seule la posture empathique est nécessaire pour obtenir l'observance et l'adhésion du patient. Il doit faire abstraction de son jugement et de son ego, comprendre ce que veut le patient et l'aider à atteindre son but. Il est important d'évoquer avec le patient les possibilités de plaisir que pourra lui donner le traitement. Les grands axes de l'entretien motivationnel reposent sur les théories de Bem (il faut engager le discours de changement, car s'entendre soi-même dire les choses crée la motivation) et de Brehm (si on enlève à une personne de l'autonomie dans sa réponse, sa première préoccupation sera de récupérer son autonomie, soit la réactance). Il faut donc laisser l'autonomie au patient en adaptant la stratégie à son stade de motivation et en lui montrant que la santé est un outil pour accéder aux plaisirs. L'entretien motivationnel est un préalable à l'éducation thérapeutique. Il ne peut qu'encourager les pharmaciens à se former à l'entretien motivationnel.

MALADIE RÉNALE CHRONIQUE ; RÔLE PIVOT DU PHARMACIEN

Dr Xavier BELENFANT, Nephrologue, Président Rénif, Association Régionale de Néphrologie d'Ile-de-France)

On ne parle désormais plus d'insuffisance rénale chronique, mais de maladie rénale chronique (MRC), classée en 5 stades. Elle est dépistée, chez les sujets à risque par l'association de 2 examens : créatininémie et ratio albuminurie/créatininurie (échantillon urinaire). Les patients classés stade 1 ou 2 (albuminurie) sont à risque de développer à long terme une insuffisance rénale. Il est fondamental de les dépister et les prendre en charge. Au

Les actes de la Journée Nationale 2024

Dr Xavier Belenfant

stade 3 (insuffisance rénale modérée), il s'agit en sus de dépister les complications associées, prévenir les maladies cardio-vasculaires. Au stade 4 (insuffisance rénale sévère) s'ajoute la préparation au traitement de suppléance (transplantation, dialyse…). En France, la MRC touche 7 à 10 % de la population adulte (90 % des patients MRC3 ignorent leur diagnostic). Les MRC stade 4-5 touchent 300 à 400 000 personnes et la MRC stade 5 (suppléance) 100 000 personnes (4,5 milliards d'euros pour l'Assurance Maladie). Il s'agit d'un réel problème de santé publique.

Une fois que les marqueurs de MRC ont été dépistés, il faut mettre en place une néphroprotection (règles hygiéno-diététique, pharmacologie notamment IEC ou ARA et gliflozine), en évaluer l'efficacité et la tolérance, faire la prévention cardio-vasculaire et iatrogénique (pas d'AINS, arrêt transitoire des médicaments comme la métformine en cas de diarrhée pour éviter les hospitalisations). En France, 19 % des patients diabétiques ont une insuffisance rénale : le pharmacien peut demander au patient de lui montrer sa dernière prise de sang afin de vérifier son DFG. L'étude CKD Rein a montré que 43 % des patients atteints de MRC (majoritairement stade 3 et 4) sont diabétiques et reçoivent en moyenne 8 médicaments par jour, ce qui est trop important (32 % déclarent des effets secondaires, dont plus d'un tiers aurait pu être évité par arrêt de traitement). Les pharmaciens ont un rôle primordial dans la prise en charge de ces patients atteints de MRC, car ils sont ceux qui les voient le plus fréquemment, en ont la meilleure connaissance et peuvent les conseiller sur la réalisation de dosages sanguins ou urinaires, la prévention cardio-vasculaire, de l'infection, les dangers de l'automédication.

CONCLUSION

Dr Delphine CHADOUTAUD, Vice-présidente de l'URPS Pharmaciens IDF

Il y a eu un avant et un après Covid : les pharmaciens ont démontré qu'ils étaient des acteurs incontournables du système de santé et sont depuis très sollicités par les pouvoirs publics, qui ont ajouté « une vingtaine de lames au couteau suisse ». Les pharmaciens sont les professionnels de santé qui ont la plus grande capacité d'adaptation pour répondre aux demandes et besoins des patients. Ils n'ont jamais cherché à déposséder les autres professionnels de santé de leurs compétences, mais veulent au contraire travailler en bonne intelligence avec eux pour améliorer le confort des patients et répondre à leurs besoins.

Une vidéo retraçant le parcours de Renaud NADJAHI clôt la journée, sous les applaudissements des participants.

Dr Renaud NADJAHI et Dr Delphine CHADOUTAUD

Vous souhaitez avoir plus d'informations sur l'URPS Pharmaciens Ile-de-France ?

Rendez-vous sur : http://www.urps-pharmaciens-idf.fr

ILE DE FRANCE URPS PHARMACIENS

Conception graphique - SandrineDonsemaine.com

Les actes de la Journée Nationale 2024

2. Pratiques pharmaceutiques

2.1 Les formations

L'URPS Pharmaciens Île-de-France, en collaboration avec des organismes de formation tels que Pharmaconsulting, Octagy, et le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers (CRCDC) Île-de-France, organise des formations DPC validantes au sein de son siège, situé à Paris 7ème.

Parmi ces formations, deux nouvelles sont proposées, axées sur l'administration des vaccins et la validation du statut de préparateur vaccinateur, suite à la publication des arrêtés du 4 décembre 2024. Ces textes étendent les compétences vaccinales des préparateurs en pharmacie. Toutefois, les formations pour les préparateurs ont débuté qu'au début de l'année 2025.

PHARMACONSULTING

- Prise en charge de la cystite et de l'angine
- Administration de vaccins
- Prescrire les vaccins en pratique
- Sécuriser l'usage des anticancéreux oraux
- Bon usage des antidiabétiques de type 2

474 personnes formées en 2024 à l'URPS

OCTAGY

- Administration des vaccins du calendrier vaccinal par le pharmacien
- TROD Angine : prévention de l'infection et lutte contre l'antibiorésistance
- Prescription des vaccins du calendrier vaccinal par le pharmacien
- Gestes de premiers secours / AFGSU
- Formation complète cystite / Formation complète angine

182 personnes formées en 2024 à l'URPS

Plusieurs sessions de formation en distanciel et une en présentiel lors des Rencontres de l'Officine ont été proposées sur le thème : *"Je me forme à la remise du kit de dépistage du cancer colorectal"* avec le soutien du CRCDC Ile-de-France.

Cette formation validante était animée par :

- Dr Hélène Delattre, docteure en pharmacie et coordinatrice des cancers CRCDC-IDF - Hauts-de-Seine
- Dr Jérôme Nicolet, Directeur Médical Régional CRCDC-IDF
- Dr Éric Douriez, pharmacien, trésorier adjoint de l'URPS Pharmaciens Île-de-France / Dr Philippe Richard, élu URPS Pharmaciens Île-de-France

CRCDC IDF

+ Remise des kits de dépistage du cancer colorectal par les pharmaciens

328 personnes formées en 2024

2.1 Les fiches outils

Les fiches outils sont des documents regroupant toutes les informations pertinentes sur des sujets spécifiques. Elles sont mises à la disposition des pharmaciens pour les guider et les soutenir dans leurs échanges avec les patients.

En 2024, plusieurs fiches outils ont été créées pour accompagner les pharmaciens sur diverses thématiques :

- L'angine
- L'asthme sévère
- La cystite aiguë simple
- Les recommandations vaccinales

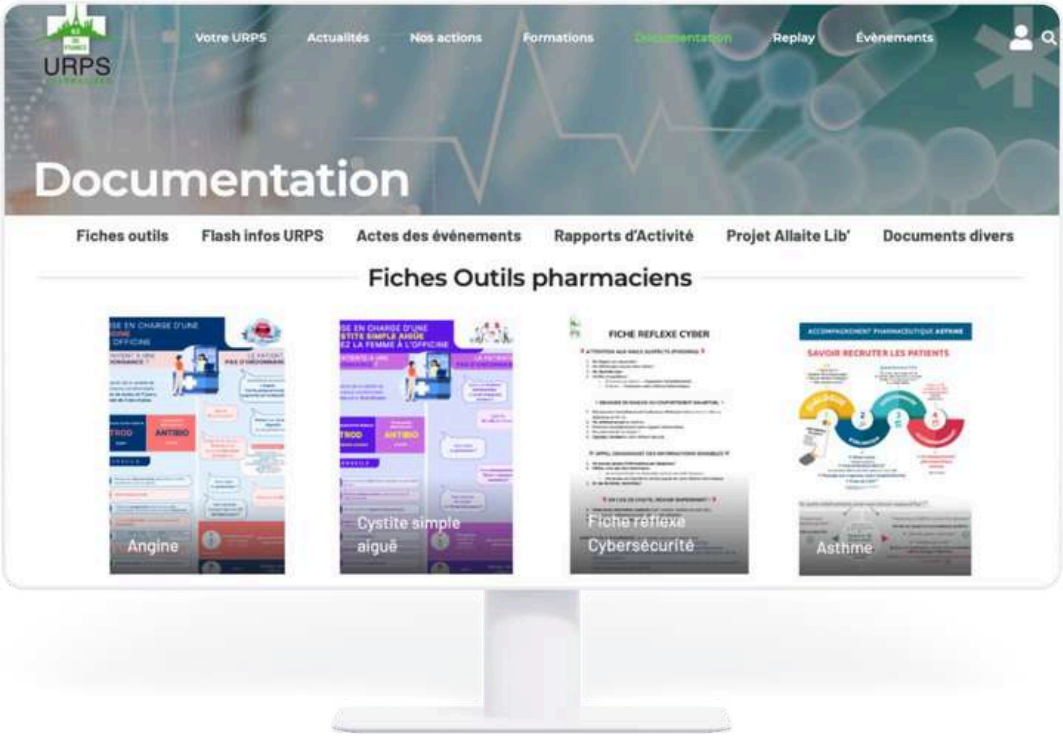

PRISE EN CHARGE D'UNE ANGINE À L'OFFICINE

LE PATIENT A UNE ORDONNANCE ?

Vérification de la validité de l'ordonnance conditionnelle :
- **datée de moins de 7 jours,**
- **patient de 3 ans et plus.**

Le pharmacien formé réalise le **TROD** angine

Si test positif, délivrance de l' **ANTIBIO** prescrit

CONSEILS

- Mangez des **aliments froids** (glaces etc.) et évitez les aliments acides ou épicés.
- **Buvez beaucoup d'eau.**
- Faites des **gargarismes** avec de l'eau salée (contre-indiquée chez l'enfant en raison du risque de **fausse route**).
- En cas d'**angine virale** : vous pouvez prendre du **Paracétamol.**
- En cas d'**angine virale** : votre **enfant** pourra aller à l'école ou en collectivité, cependant pour son confort il est recommandé de rester à la maison.
- En cas d'**angine bactérienne** : votre **enfant** ne pourra aller ni à l'école ni en collectivité jusqu'à deux jours après le début du traitement par antibiotiques.
- **Arrêtez de fumer** et évitez les endroits enfumés.

LE PATIENT N'A PAS D'ORDONNANCE ?

Symptômes évocateurs d'**angine** **"mal de gorge provoqué ou augmenté par la déglutition" ?**

Âgé de **10** ans ou plus ?

Enfant avec **troubles digestifs** (vomissements etc.) ?

Si âgé de 15 ans ou + : Réalisation du score de **Mac Isaac et score ≥ 2.**

Score de Mac Isaac*
Absence de toux **+1** ;
Adénopathie cervicale antérieure sensible **+1** ;
Température > 38°C **+1**;
Augmentation de volume ou exsudat amygdalien **+1** ;
Âge [15 ; 44 ans] **0** ;
Âge ≥ 45 ans **-1**

Sans signe de **grossesse ?**

Absence de **fièvre ?**

Sans épisode d'angine dans les **15 derniers jours ?**

Pharmacien

Si le patient remplit ces prérequis (ou si doute), **poursuivre avec le pharmacien.**

Médecin

Sinon, **adresser vers le médecin.**

POUR EN SAVOIR PLUS

TROD : Test Rapide d'Orientation Diagnostique

omedit ILE DE FRANCE · ars · CRAtb Centre Régional en Antibiothérapie Île-de-France · URPS PHARMACIENS

Fiche outil "Prise en charge d'une angine à l'officine"

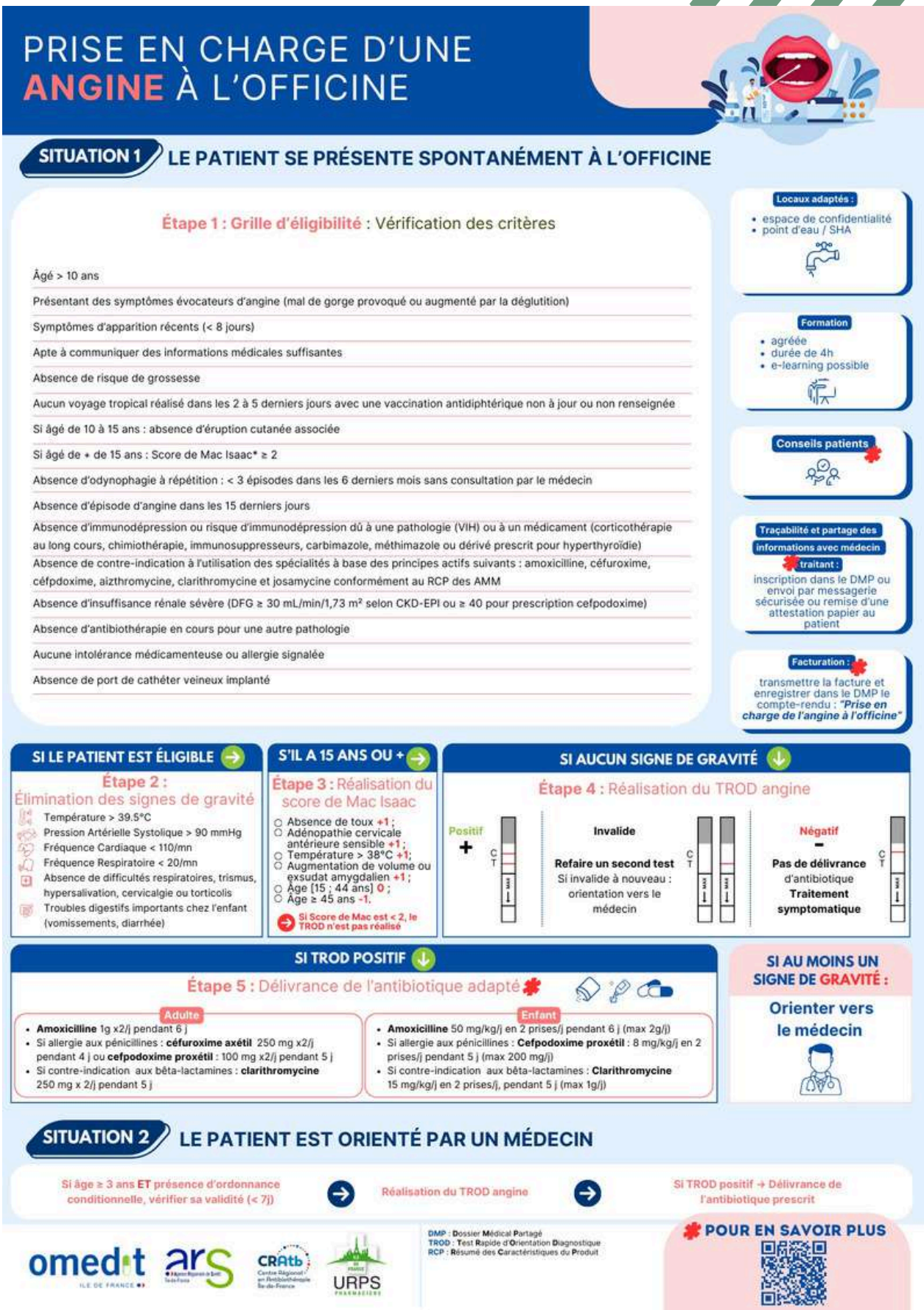

Fiche outil "Prise en charge d'une angine à l'officine"

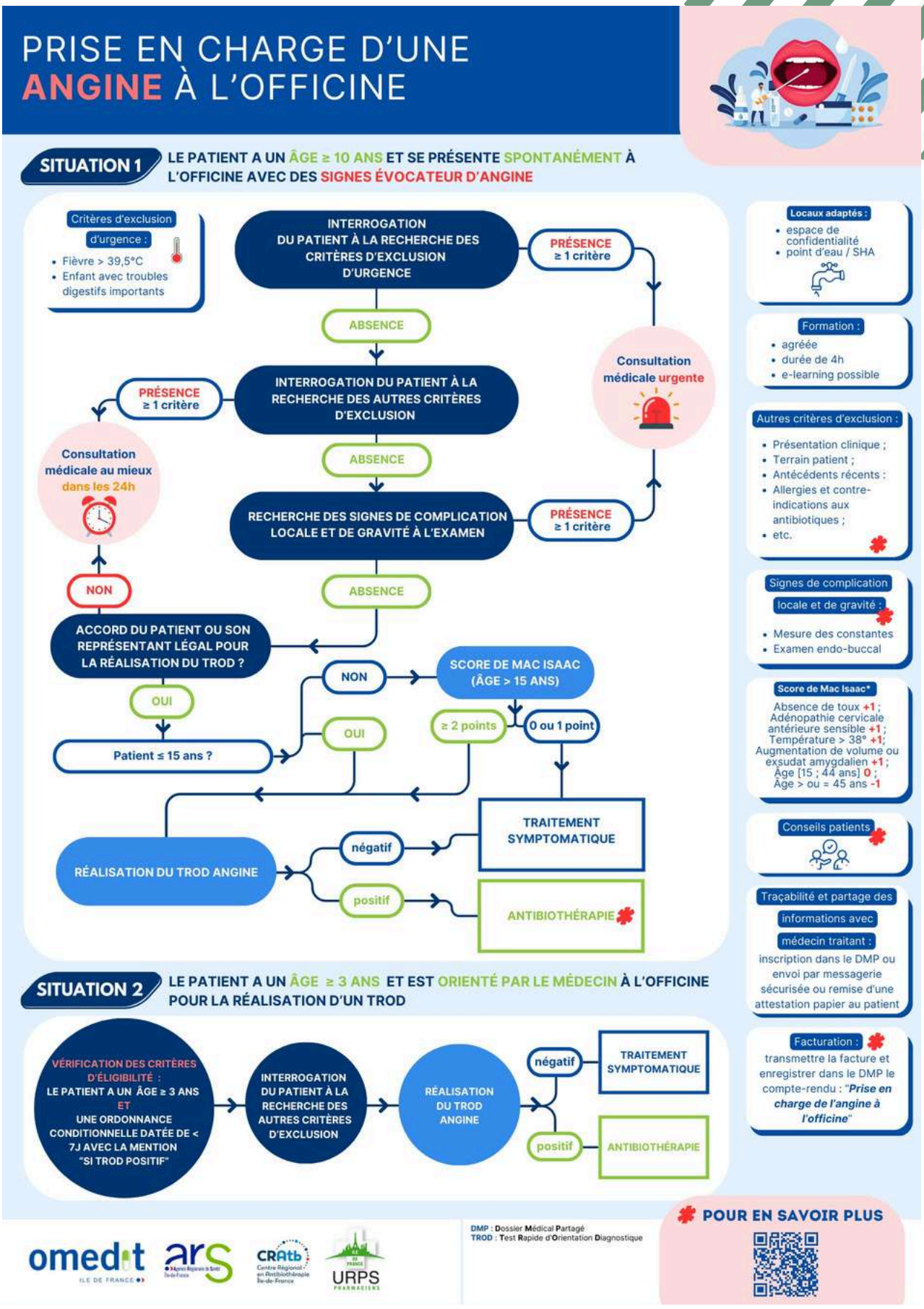

Fiche outil "Prise en charge d'une angine à l'officine"

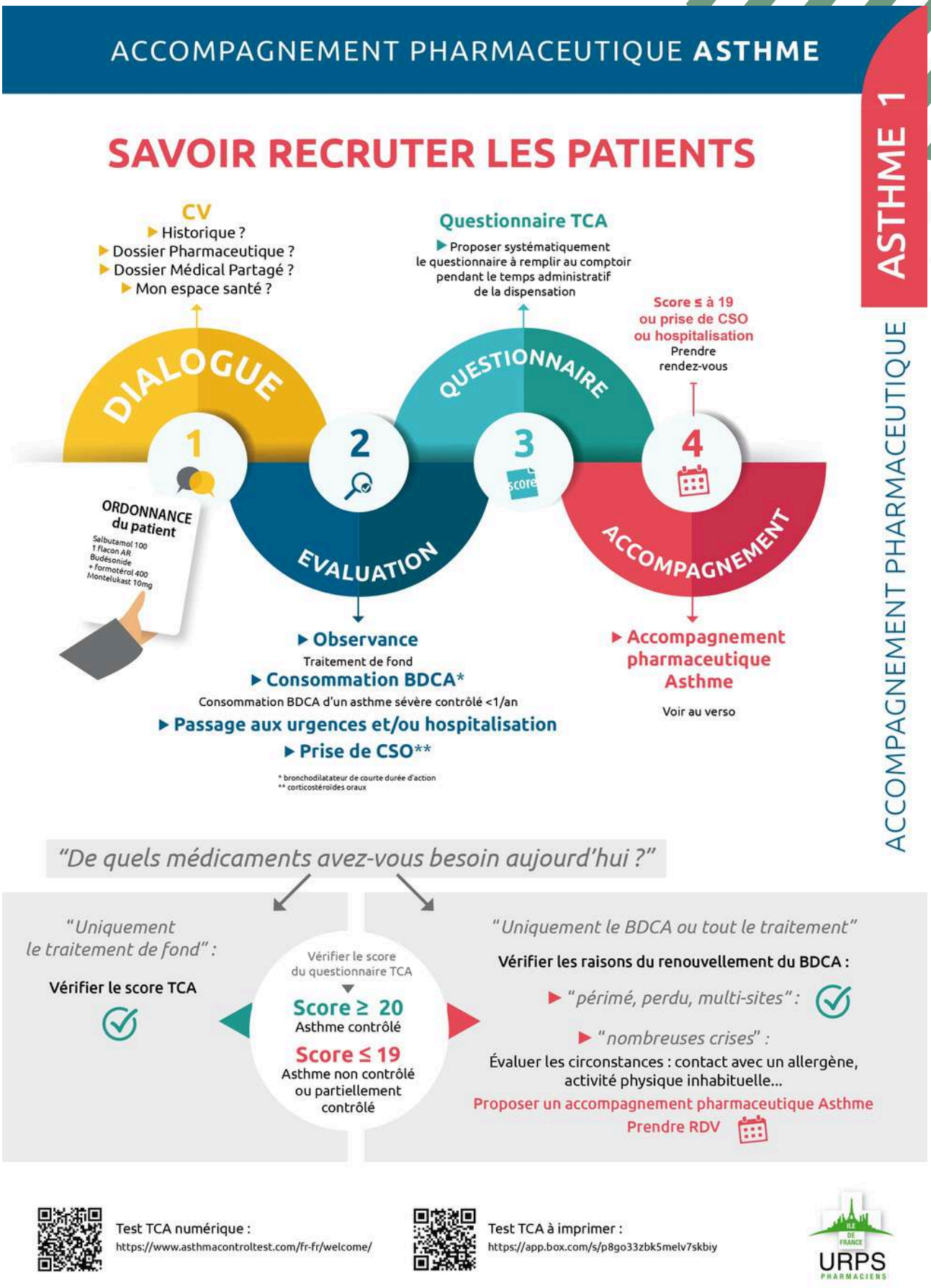

Fiche outil "Asthme 1"

ACCOMPAGNEMENT PHARMACEUTIQUE **ASTHME**

ASPECTS PRATIQUES

IDÉES REÇUES

"Les patients connaissent très bien leur traitement, voire mieux que moi…"

- Une piqûre de rappel est toujours bénéfique
- Encore trop de patients pensent que le BDCA suffit
- Demandez au patient de vous montrer comment il manipule le dispositif

Guide ZEPHIR :
https://splf.fr/videos-zephir/

"Je n'ai pas le temps de faire cette mission"

- L'organisation a été repensée en une suite d'entretiens plus courts que l'on peut faire coïncider avec les renouvellements d'ordonnance
- Le temps administratif a été également réduit
- L'accompagnement pharmaceutique n'est que la concrétisation valorisée de la somme des informations données au comptoir

"Le paiement de ces entretiens par la CPAM n'est pas sûr"

- Aujourd'hui c'est une facturation à l'acte
- Télétransmission via le LGO d'une ligne Accompagnement pharmaceutique
- Paiement en temps réel

PRINCIPES DE L'ACCOMPAGNEMENT PHARMACEUTIQUE ASTHME

15

Durée : moyenne 15 minutes

OBJECTIFS

- Action d'éducation du patient pour une meilleure gestion de son traitement et de son environnement
- Meilleur contrôle de l'asthme
- Prescription et administration de vaccins recommandés (pneumocoque, grippe, covid, VRS…)
- Si impasse thérapeutique, orientation vers le médecin traitant pour adressage au pneumologue
- Coordination interprofessionnelle dans le DMP/Mon espace santé

ameli.fr
Accompagnement pharmaceutique des patients asthmatiques

PROGRAMME

5 entretiens thématiques sur 2 ans

1- Principes du traitement
2- Techniques d'inhalation
3- Effets du traitement
4- Observance
5- Facteurs déclenchants

FACTURATION

1ère année d'accompagnement		Années suivantes	
Code Acte ASI	Montant Se référer au site ameli.fr	Code Acte ASS	Montant Se référer au site ameli.fr

ameli.fr
Consignes et aide à la facturation

ET PROFITONS-EN POUR PARLER

- **Vaccination :** prescription et acte
- **Biothérapies :** devant un traitement d'asthme sévère ne permettant pas un bon contrôle de l'asthme
- **Femme enceinte** : ne pas interrompre le traitement de fond (malgré les pictogrammes)
- **Tabac, vapotage, drogue :** vigilance sur la consommation de substance inhalée, proposer des solutions en officine ou réorienter

Plus d'informations :
Global initiative for Asthma (GINA)

Société de Pneumologie de Langue Française (SPLF)

URPS PHARMACIENS ILE DE FRANCE

Conception URPS Pharmaciens Ile-de-France avec le soutien institutionnel d'AstraZeneca - Création graphique : SandrineDorsemaine.com

Fiche outil "Asthme 1"

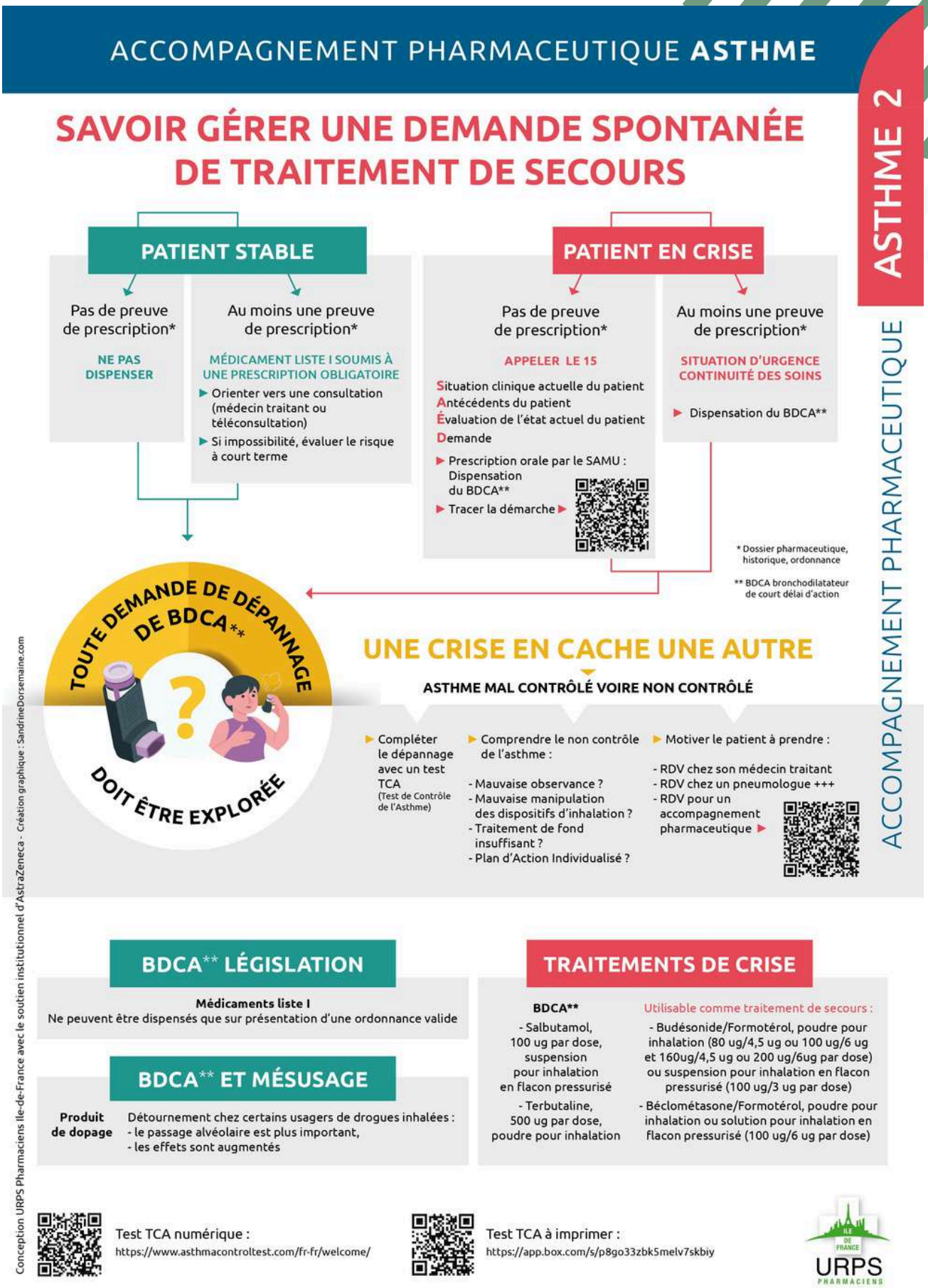

Fiche outil "Asthme 2"

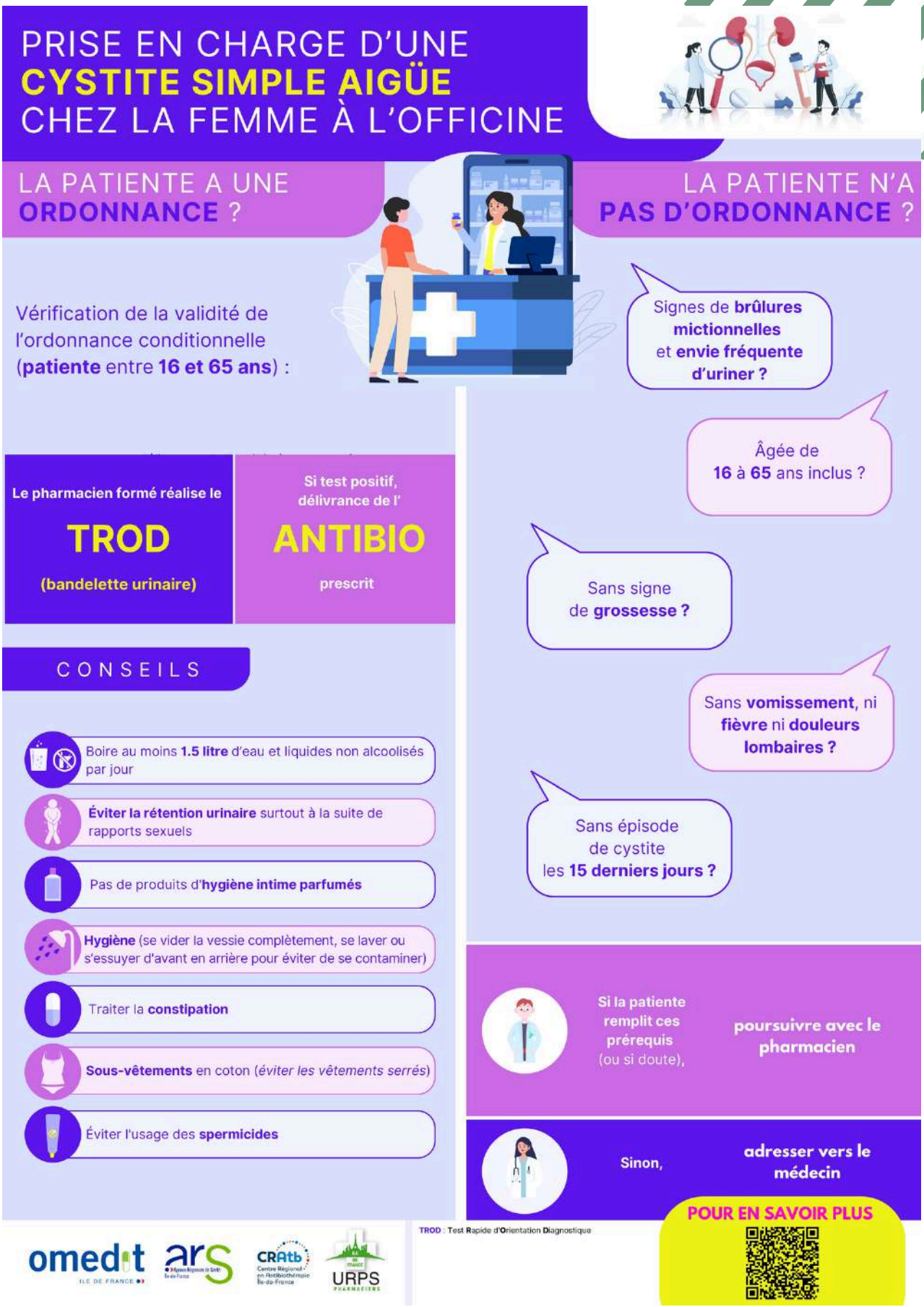

Fiche outil "Cystite simple aiguë"

FICHE PRATIQUE POUR LE PHARMACIEN D'OFFICINE
CYSTITE AIGÜE SIMPLE

SITUATION 1 LA PATIENTE SE PRÉSENTE SPONTANÉMENT À L'OFFICINE

Étape 1 : Grille d'éligibilité : Vérification des critères

Femme
Âgée de 16 à 65 ans inclus
Présentant des symptômes évocateurs de cystite aigüe simple (pollakiurie, brûlures mictionnelles)
Symptômes d'apparition récente
Apte à communiquer des informations médicales suffisantes
Absence de fièvre (>38°C) ou hypothermie (<36°C) ou frissons
Absence d'autres symptômes suggérant une pyélonéphrite (douleur au niveau des fosses lombaires ou au niveau des flancs, vomissements, diarrhées, douleurs abdominales)
Absence de risque de grossesse
Absence de signes d'appel gynécologique : leucorrhées, prurit vulvaire ou vaginal
Absence de cystite à répétition : < 3 épisodes dans les 12 derniers mois
Absence d'épisode de cystite dans les 15 derniers jours
Absence d'anomalie fonctionnelle ou organique de l'arbre urinaire (uropathie, résidu vésical, reflux, lithiase, tumeur, geste chirurgical récent, endoscopie ou sondage)
Absence d'immunodépression ou risque d'immunodépression dus à une pathologie (VIH) ou à un médicament (corticothérapie au long cours, chimiothérapie, immunosuppresseurs)
Absence de port de cathéter veineux implanté
Absence d'insuffisance rénale sévère (DFG ≥ 30 mL/min/1,73 m² selon CKD-EPI)
Absence d'antibiothérapie en cours pour une autre pathologie
Absence de prise de fluoroquinolones dans les 3 précédents mois (risque de sélection de germes résistants)
Aucune intolérance médicamenteuse ou allergie signalée

Locaux adaptés :
- espace de confidentialité
- point d'eau / SHA
- sanitaires

Formation
- agréée
- durée de 4h
- e-learning possible

Conseils patients

Traçabilité et partage des informations avec médecin traitant :
inscription dans le DMP ou envoi par messagerie sécurisée ou remise d'une attestation papier au patient

Facturation :
transmettre la facture et enregistrer dans le DMP le compte-rendu : ***"Prise en charge à l'officine de la cystite simple de la femme"***

SI LA PATIENTE EST ÉLIGIBLE

Étape 2 : Éliminer les signes de gravité
- Température comprise entre 36 et 38°C
- Pression Artérielle Systolique > 90 mmHg
- Fréquence Cardiaque < 110/mn
- Fréquence Respiratoire < 20/mn

SI AUCUN SIGNE DE GRAVITÉ

Étape 3 : Réalisation du TROD
Nitriturie
Leucocyturie

Négatif − N L → **Pas de délivrance** d'antibiotique

Positif + N L | N L | N L

SI TROD POSITIF

Étape 4 : Délivrance de l'antibiotique*

1ère intention : Fosfomycine trométamol **3 g** en prise unique

OU

Si allergie : Pivmecillinam **400 mg** 2 fois par jour pendant 3 jours

SI UN SIGNE DE GRAVITÉ :

Orienter vers le médecin

SITUATION 2 LA PATIENTE EST ORIENTÉE PAR UN MÉDECIN OU UNE SAGE FEMME

Si présence d'ordonnance conditionnelle, **vérifier sa validité** (âge de 16 à 65 ans) → Réalisation du TROD → Si TROD positif → Délivrance de l'antibiotique prescrit

SHA : Solution Hydroalcoolique
DMP : Dossier Médical Partagé
TROD : Test Rapide d'Orientation Diagnostique

*** POUR EN SAVOIR PLUS**

Fiche outil "Cystite simple aiguë"

Recommandations vaccinales
Juillet 2024

LES NOUVEAUTÉS

1 PNEUMOCOQUES

Des spécialités à 15 sérotypes (Vaxneuvance® VPC15) et à 20 sérotypes (Prévenar20® VPC20) sont désormais recommandées.

- **Chez le nourrisson < 2 ans :** VPC15 ou VPC13 (*Prévenar13®*) en 3 doses (2, 4 et 11 mois)
- **Chez l'enfant ou l'adolescent à risque élevé :** VPC15+VPP23 (*Pneumovax®*) ou VPC13+VPP23
- **Chez l'adulte à risque :** Si 0 vaccination : VPC20 **une seule fois**
  Si VPC13 OU VPP23 seul : VPC20 **un an plus tard et une seule fois**
  Si VPC13 + VPP23 : VPC20 **5 ans plus tard et une seule fois**

2 MÉNINGOCOQUES

Les vaccins méningococciques B et ACWY sont obligatoires chez les nourrissons depuis le 1er janvier 2025.

- **Méningocoques ACWY :**
  - ***Nimenrix®*** ou ***MenQuadfi®*** sont recommandés chez :
    - Les **nourrissons dès 6 mois**, avec une 2e dose à 12 mois.
    - Les **adolescents entre 11 et 14 ans** (1 dose), avec un rattrapage possible **jusqu'à 25 ans**.
  - Depuis le 1er décembre 2024, ces vaccins sont **remboursés à 65 %** pour les nourrissons, adolescents et jeunes adultes selon le calendrier vaccinal.
- **Méningocoque B :**
  - La vaccination est **obligatoire** chez tous les nourrissons à partir du 1er janvier 2025.

Ces recommandations visent à réduire l'incidence des infections graves dues aux méningocoques, particulièrement chez les nourrissons et les jeunes enfants.

3 ZONA

Le *Shingrix®*, vaccin inactivé, à administrer en 2 doses à 2 mois d'intervalle, est désormais le seul vaccin disponible en France pour la prévention du zona depuis l'arrêt de commercialisation du *Zostavax®* en juillet 2024.

Indications

- Depuis le **14 décembre 2024**, le Shingrix® est **remboursé à 65 %** par l'Assurance Maladie dans les cas suivants :
  - Les **personnes âgées de 65 ans et plus** ;
  - Les personnes de **18 ans et plus présentant une immunodépression** (pathologie telle qu'un déficit immunitaire primitif, infection par le VIH, ou traitement immunosuppresseur).

Recommandation

- **65 ans et plus immunocompétents** : 2 doses à 2 mois d'intervalle.
- **18 ans et plus immunodéprimés :** 2 doses à 2 mois d'intervalle.
- **En cas d'antécédent de vaccination par Zostavax® ou de zona** : 2 doses, administrées un an après la vaccination ou la maladie.

La vaccination contre le zona prévient les formes graves et les complications, comme la névralgie post-zostérienne.

4 DTP

- En été 2024, la commercialisation de **Revaxis®** a pris fin.

⚠ Devant l'épidémie actuelle de **coqueluche** responsable de décès chez les jeunes nourrissons, il est plus que jamais **nécessaire de vacciner les femmes enceintes** à partir de **20SA** avec un **vaccin dTcaP** (Repevax® ou Boostrix tetra®), mais ce n'est pas une nouvelle recommandation.

Fiche outil "Recommandations vaccinales - Juillet 2024"

2.3 Les soirées d'information

✚ Soirée d'information : "Connaître le CBD pour un conseil officinal adapté" avec le Docteur René Maarek"

Le jeudi 11 janvier 2024, une soirée d'information professionnelle a été organisée à l'URPS Pharmaciens IDF sur le thème "Connaître le CBD pour un conseil officinal adapté". Animée par le Docteur René Maarek, expert en cannabis thérapeutique et élu de l'URPS Pharmaciens Île-de-France, cette session a permis aux pharmaciens présents de mieux comprendre les caractéristiques du CBD et d'acquérir les connaissances nécessaires pour offrir des conseils pertinents à leurs patients.

PROGRAMME

20h00 - Accueil autour d'un cocktail dinatoire

20h30 - Conférence sur le CBD à l'officine :
- Mécanismes d'action
- Focus sur la voie topique
- Atelier de mise en pratique
- Présentation de la gamme Boiron

21h45 - Questions / réponses

22h00 - Fin de la soirée

L'événement a été un moment d'échange enrichissant, contribuant à renforcer les compétences des pharmaciens dans ce domaine en pleine évolution.

✚ Soirée d'information : "Les nouveaux matériels de réduction de risque concernant les addictions disponibles en pharmacie" avec le Docteur René Maarek

Le mardi 11 juin 2024 s'est tenu une soirée professionnelle d'information à l'URPS Pharmaciens IDF sur le thème "Les nouveaux matériels de réduction de risque concernant les addictions disponibles en pharmacie". Cet événement a rassemblé de nombreux pharmaciens autour du Docteur René Maarek, formateur reconnu pour le cannabis thérapeutique et élu de l'URPS Pharmaciens Île-de-France.

PROGRAMME

20h00 - Accueil autour d'un cocktail dinatoire

20h30 - Présentation : Les nouveaux matériels de réduction de risque concernant les addictions disponibles en pharmacie - Laboratoire Terpan

21h45 - Questions / réponses

22h00 - Fin de la soirée

✚ Soirée d'information : "Actualisation des connaissances en pharmacologie des médicaments du DT2"

Le mardi 5 novembre 2024, une soirée interprofessionnelle s'est tenue à la Faculté de Pharmacie de Paris sur le thème "Actualisation des connaissances en pharmacologie des médicaments du diabète de type 2 (DT2)". L'événement a débuté par un accueil convivial avec un buffet à indice glycémique bas et contrôlé, en cohérence avec le sujet de la soirée.

La Présidente de l'URPS Pharmaciens Île-de-France, Delphine Chadoutaud, a ouvert la soirée en introduisant les enjeux actuels liés à la pharmacologie des traitements du DT2.

L'intervention principale a ensuite été assurée par le Docteur Alexis Le Tohic, pharmacien et enseignant à la Faculté Paris XI, qui a actualisé les connaissances des participants sur les traitements pharmacologiques du DT2.

Cette session a permis aux professionnels de santé présents de se tenir informés des dernières avancées thérapeutiques et d'échanger sur les bonnes pratiques dans la prise en charge des patients diabétiques.

✚ Soirée d'information interprofessionnelle : "Lutte contre la dénutrition – un travail d'équipe"

Le mercredi 13 novembre 2024, une soirée interprofessionnelle a eu lieu dans les locaux de l'URPS des Chirurgiens-Dentistes d'Île-de-France, organisée en partenariat avec l'URPS Pharmaciens Île-de-France, sur le thème de la lutte contre la dénutrition, avec un accent particulier sur les personnes âgées.

Le Docteur Patrick Baudot a ouvert la soirée en abordant les liens entre nutrition et santé bucco-dentaire.

La deuxième partie a été animée par le Dr Éric Douriez, élu de l'URPS Pharmaciens Île-de-France, qui a mis en lumière le rôle des médicaments en tant que facteur aggravant de la dénutrition chez les seniors.

✚ Soirée d'information interprofessionnelle : "Journée Mondiale du Diabète"

À l'occasion de la Journée Mondiale du Diabète, une soirée interprofessionnelle s'est tenue le jeudi 14 novembre 2024 dans les locaux de l'URPS des Chirurgiens-Dentistes d'Île-de-France.

Cet événement a été organisé conjointement par les URPS Médecins-Libéraux IDF, URPS Chirurgiens-Dentistes IDF, URPS Pharmaciens IDF, URPS Orthoptistes IDF et URPS Sages-Femmes IDF. Les cinq intervenants représentaient les cinq URPS présentes.

UNION RÉGIONALE
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
PHARMACIENS ILE-DE-FRANCE

Chères consoeurs, chers confrères,

Vous êtes cordialement invités à **deux soirées interprofessionnelles** à l'URPS Chirurgiens-Dentistes.

4 rue de Traktir, 75016 Paris

« Journée Mondiale du Diabète »

JEUDI 14 NOVEMBRE 2024 à 19h30

Organisé par les URPS Médecins-Libéraux IDF, URPS Chirurgiens-Dentistes IDF, URPS Pharmaciens IDF, URPS Orthoptistes IDF & URPS Sages-Femmes IDF

Les conférences seront animées par :

– Charlotte Gauthier – Sage Femme
– Laurent Milstayn – Orthoptiste
– Marjolaine Gosset – Chirurgien-Dentiste
– Michel Borys – Diabétologue endocrinologue
– Delphine Chadoutaud – Pharmacienne

INSCRIPTION ICI

Chacun d'eux a apporté des éclairages sur le diabète selon sa profession, rendant la rencontre véritablement interprofessionnelle et enrichissante.

Ce croisement des perspectives a permis d'aborder cette pathologie de manière complète, favorisant une meilleure coordination entre les différents acteurs de santé.

2.4 Les webinaires

✚ Webinaire d'information : "IVG médicamenteuse en Téléconsultation"

L'URPS Pharmaciens Île-de-France, en partenariat avec le réseau REVHO, a organisé un webinaire intitulé "IVG médicamenteuse en téléconsultation" le jeudi 25 avril 2024, de 19h30 à 21h00.

Ce webinaire avait pour objectif de sensibiliser les pharmaciens à la pratique de l'IVG médicamenteuse via la téléconsultation, tout en mettant en avant leur rôle essentiel dans l'accompagnement des patientes tout au long de ce parcours.

La session a permis d'aborder en détail les aspects pratiques de l'IVG en téléconsultation et de répondre aux interrogations des professionnels de santé présents.

PROGRAMME

Pratique de l'IVG médicamenteuse en Téléconsultation en 2024 avec la Dre **Marie Razon-Msika** - Médecin Généraliste

Rôle du pharmacien dans le parcours d'une IVG médicamenteuse avec la **Dre Delphine Chadoutaud** - Pharmacienne

Expérience Britannique de l'IVG médicamenteuse en Téléconsultation avec le **Dr Philippe Faucher**

UNION RÉGIONALE
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
PHARMACIENS ILE-DE-FRANCE

INVITATION

Chères consoeurs, chers confrères,

Votre URPS Pharmaciens Ile-de-France, en partenariat avec le réseau REVHO, vous convie à un webinaire sur le thème :

"IVG médicamenteuse en Téléconsultation"

JEUDI 25 AVRIL 2024
De 19h30 à 21h00

Inscription ici

NB: *L'inscription est obligatoire pour recevoir le lien du webinaire.*

REVHO (Réseau Entre la Ville et l'Hôpital pour l'Orthogénie) est un réseau de santé régional dont l'objectif principal est de rendre accessible l'IVG en Ile-de-France pour les femmes qui le souhaitent, quel que soit la méthode et le lieu de prise en charge. Son domaine d'intervention s'élargit également à la contraception.

✚ Webinaire d'information : "Sensibilisation à la cybersécurité"

Dans le cadre de la sensibilisation à la cybersécurité, l'URPS Chirurgiens-Dentistes Île-de-France et l'URPS Pharmaciens Île-de-France ont organisé un webinaire dédié à la sécurité numérique, le mardi 4 juin 2024. Cet événement visait à informer et former les professionnels de santé de la région sur les risques liés à la cybersécurité.

Le webinaire s'est articulé autour de trois axes principaux :

- Comprendre les risques de cybersécurité les plus fréquents,
- Acquérir les bonnes pratiques en matière de sécurité numérique,
- Repérer les signes d'une attaque informatique et savoir réagir de manière appropriée.

Animé par un spécialiste en cybersécurité, formateur dans un acteur majeur des systèmes d'information en France, ce webinaire a permis d'améliorer la prise de conscience des professionnels face aux cybermenaces, tout en leur offrant des outils pratiques pour renforcer la sécurité de leurs structures.

✚ Webinaire d'information : "Vaccination du nourrisson à la personne âgée : quels changements en 2024 ?"

Le mardi 25 juin 2024, l'URPS Pharmaciens Île-de-France a organisé un webinaire animé par la Docteure Marie-Aliette Dommergues, pédiatre au Centre Hospitalier de Versailles, Le Chesnay.

Ce webinaire a permis de faire un point détaillé sur les dernières évolutions du calendrier vaccinal pour les enfants, adolescents, et adultes.

Le programme a couvert plusieurs thématiques importantes, notamment :

- Les vaccins contre la méningite pour les nourrissons (Méningo NRS) et les adolescents,
- La vaccination contre le virus respiratoire syncytial (VRS) chez les femmes enceintes,
- Les nouveaux vaccins contre le pneumocoque pour les nourrissons et les personnes à risque,
- La vaccination contre le zona pour les personnes âgées.

Après une présentation complète des nouveautés, une session de questions/réponses a permis aux participants d'échanger avec la Dre Dommergues sur ces sujets.

PROGRAMME

20h30 - Les nouveautés du calendrier vaccinal 2024 : enfants, ados, adultes Méningo NRS et ado, VRS de la femme enceinte, nouveaux vaccins pneumocoque NRS et sujets à risque, zona de la personne âgée...

21h45 - Questions/Réponses

22h00 - Fin du webinaire

À la suite du webinaire, une fiche outil sur les recommandations vaccinales 2025 a été réalisée afin d'accompagner les pharmaciens dans leur pratique (fiche p.32).

Webinaire d'information : "Regards croisés sur le parcours de soins primaires et spécialisés des patients migraineux"

Le mardi 10 septembre 2024, le laboratoire Pfizer, en collaboration avec l'URPS Pharmaciens Île-de-France, a organisé un webinaire intitulé "Regards croisés sur le parcours de soins primaires et spécialisés des patients migraineux".

Cet événement a rassemblé plusieurs professionnels de santé pour aborder les défis spécifiques liés à la prise en charge des patients migraineux.

L'objectif était d'améliorer la coordination entre les soins primaires et spécialisés, tout en partageant des perspectives sur les stratégies de traitement et de suivi de cette pathologie.

PROGRAMME

- Rôle du pharmacien d'officine, comment repérer la migraine et orienter le patient ? (Dr Mongaret / Pharmacien hospitalier à Clermont-Ferrand)
- Que faire lors de la première consultation chez le médecin de premier et de second recours ? (Pr Moisset / Neurologue à Clermont-Ferrand)
- Quelle place pour les nouveaux traitements dans le cadre d'une consultation spécialisée ? (Dr Condé / Neurologue à Clermont-Ferrand)

3. Projets en cours : Développements & perspectives

3.1 La Boîte aux Lettres Organisationnelle

L'URPS Pharmaciens Île-de-France et le SESAN (Service de santé numérique, Groupement Régional d'Appui au Développement de la eSanté d'Ile-de-France) s'associent pour proposer une messagerie sécurisée MSSanté Organisationnelle aux pharmacies d'officine dont le logiciel de gestion (LGO) ne permet pas encore cette fonctionnalité.

Cette Boîte aux Lettres Organisationnelle (BAL) facilite le partage d'informations au sein de l'équipe officinale, garantit la continuité des services, et permet d'échanger des documents sécurisés, comme des ordonnances envoyées par les patients via « Mon Espace Santé ». Les professionnels disposant d'un compte personnel peuvent accéder à la BAL avec une traçabilité de leurs actions.

La création de cette BAL est prise en charge par l'URPS, avec un abonnement gratuit pour les six premiers mois. Elle est rattachée au numéro FINESS de la pharmacie et répertoriée dans l'Annuaire Santé, garantissant une identification fiable de l'officine.

Une visioconférence a été organisée le 28 mai 2024 pour expliquer les avantages de la BAL. De plus, une prime ROSP de 50 euros était prévue pour les pharmaciens équipés d'une BAL avant le 31 décembre 2024.

Les pharmaciens peuvent souscrire à la messagerie sécurisée en remplissant un formulaire et profiter d'un tarif préférentiel de 45€ TTC pour la première année, couvrant ainsi les six premiers mois d'abonnement.

3.2 Mon Bilan Prévention

Dans le cadre de la promotion des pratiques préventives en officine, l'ARS Île-de-France et l'URPS Pharmaciens Île-de-France ont organisé une série de webinaires consacrés à la présentation du dispositif "Mon Bilan Prévention". Ce dispositif permet aux pharmaciens de proposer des entretiens aux usagers pour échanger sur leurs habitudes de vie et identifier des leviers pour améliorer leur santé. Ces entretiens, d'une durée de 25 à 30 minutes, sont facturés 30 € à la CPAM.

Trois webinaires ont été organisés, avec pour objectif de familiariser les pharmaciens aux enjeux de la prévention, notamment concernant les conduites addictives.

Ces webinaires étaient animés par :

- **Mme Amandine LEGLISE** (en charge du projet Mon Bilan Prévention - ARS Ile-deFrance)
- **Dr Jean-Baptiste ECCEL** (en charge du secteur addictologie - ARS Ile-de-France)
- **Dr René MAAREK** (pharmacien addictologue, élu URPS Pharmaciens IDF)

Les trois intervenants ont présenté des outils et des stratégies pour développer cette culture de prévention au sein des officines.

D'autres webinaires consacrés au dispositif "Mon Bilan Prévention" seront à prévoir pour l'année 2025, et porteront sur diverses thématiques actuelles.

UNION RÉGIONALE
DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
PHARMACIENS ILE-DE-FRANCE

INVITATION-WEBINAIRE

ars Agence Régionale de Santé Île-de-France

URPS PHARMACIENS

Mon Bilan Prévention

Chères consœurs, chers confrères,

L'ARS Île-de-France et l'URPS Pharmaciens Ile-de-France organisent une série de webinaires consacrés à la présentation du dispositif ***"Mon Bilan Prévention"***.

Ce dispositif est un moyen pour les pharmaciens de développer les pratiques préventives auprès des usagers. Il s'agit de proposer des entretiens aux usagers (de 25 à 30 minutes, facturés 30€ à la CPAM) afin d'échanger autour de leurs pratiques et habitudes de vie, dans l'objectif d'identifier des leviers qui permettent de prendre soin de leur santé.

Vous êtes donc cordialement conviés au **webinaire spécialement conçu pour les pharmaciens de votre secteur.**

Cette visioconférence a pour objectif de vous familiariser avec "Mon Bilan Prévention", en mettant particulièrement l'accent sur les **enjeux et problématiques liés à la prévention des conduites addictives**. Vous y découvrirez des **outils** et des **stratégies utiles** pour développer la culture de prévention de vos clients. Nous aborderons les modalités de mise en place du dispositif "Mon Bilan Prévention" et son application concrète dans votre pratique.

Le webinaire aura lieu le mercredi 09/10/2024
De 12h30 à 13h30

S'INSCRIRE ICI

Mon Bilan Prévention

3.3 Le rôle du pharmacien en santé sexuelle

Le 15 octobre 2024, l'URPS Pharmaciens Île-de-France, en collaboration avec le CRIPS Île-de-France et la Société Française de Lutte contre le Sida (SFLS), a organisé une soirée professionnelle sur le thème : “Le rôle du pharmacien : de la prévention du risque à l’épanouissement sexuel”.

Cet événement a permis de souligner le rôle central des pharmaciens dans la prévention des risques liés à la sexualité et leur contribution à l'épanouissement sexuel de leurs patients.
La soirée a réuni des professionnels de santé, avec pour objectif d'échanger sur les pratiques actuelles, les enjeux de la santé sexuelle, et le besoin de renforcer les compétences des pharmaciens dans ce domaine.

Ces discussions ont également ouvert la voie à l'élaboration d'une formation plus approfondie sur la santé sexuelle, prévue pour 2025, afin de mieux accompagner les pharmaciens dans leur rôle de conseillers et de sensibilisateurs.

3.4 Le projet Allaite Lib’

Le concept

Le projet Allaite Lib' a pour objectif de promouvoir et de faciliter l'allaitement maternel en offrant aux jeunes mamans un espace de tranquillité dans les pharmacies.

Ce dispositif permet aux pharmaciens de s'impliquer dans l'accompagnement des mères allaitantes, en leur proposant des conseils adaptés et un lieu d'accueil bienveillant.

Les soirées

En 2024, quatre soirées d’information ont été organisées soit en webinaire, soit en présentiel :

- Le 27/02/2024 en présentiel dans le 91
- Le 28/03/2024 en présentiel dans les locaux de l’URPS Pharmaciens Île-de-France
- Le 16/04/2024 en webinaire
- Le 04/06/2024 en présentiel dans le 92

Ces soirées professionnelles ont pour thème « ***L'allaitement maternel : se préparer à accompagner ce choix en tant que professionnel de santé*** ». Elles étaient animées par les **Docteures Virginie Rigourd** (Pédiatre, responsable du Lactarium Régional d'Ile-de-France) et **Elise Haro-Brunet** (Pharmacienne d'officine, titulaire du Diplôme InterUniversitaire en Lactation Humaine et Allaitement Maternel (DIULHAM) - Responsable adjointe du Lactarium Régional d'Ile-de-France).

Ces rencontres visent à faire découvrir le projet Allaite Lib' aux pharmaciens et à les inciter à s'y engager.

À l'issue de la soirée, un quiz est proposé aux participants. En obtenant une note égale ou supérieure à 15/20, ils accèdent à la certification Allaite Lib'. Une fois la charte complétée et signée retournée, ils reçoivent une vitrophanie, signalant aux mamans que leur officine est reconnue comme pharmacie Allaite Lib'.

Quelques chiffres

Au cours de l'année 2024, **59 professionnels de santé** ont été formés dont **29 pharmaciens**.

Il y a aujourd'hui 12 pharmacies labellisées Allaite Lib' et 13 pharmacies en cours de labellisation, qui ont validé le test post formation avec des notes supérieures ou égales à 15/20.

3.5 Projet PharmaPrEP

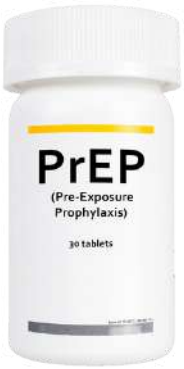

Le projet PharmaPrEP a été lancé en 2024 sous l'initiative du Pr Jean-Michel Molina, infectiologue à l'Hôpital Saint-Louis et Lariboisière, en collaboration avec la Dre Laurence Meyer et son équipe de l'INSERM, le Pr Delaugerre de l'Hôpital Saint-Louis, l'association AIDES, et l'URPS Pharmaciens IDF.

Il s'agit d'une étude pilote prospective menée à Paris, visant à évaluer l'acceptabilité, la faisabilité et l'efficacité d'un modèle de renouvellement de la PrEP (prophylaxie pré-exposition contre le VIH) sans ordonnance, directement en pharmacie.

L'étude est conduite dans six pharmacies parisiennes, auprès d'adultes utilisant la PrEP depuis au moins six mois et nécessitant un renouvellement.

Stratégie de mise en œuvre – 4 interventions principales :

- Formation des pharmaciens : Sur la PrEP et l'utilisation des tests rapides de dépistage du VIH.
- Matériel d'information : Pour sensibiliser le public à la PrEP et l'informer sur le renouvellement sans ordonnance dans les pharmacies participantes.
- Outil de dépistage rapide : Pour identifier facilement les contre-indications au renouvellement, les situations complexes, et évaluer le besoin de tests pour les IST.
- Ligne d'assistance téléphonique : Pour permettre aux pharmaciens de solliciter l'avis d'un infectiologue en cas de difficulté ou de situation complexe.

Les prochaines étapes :

- 18 mars 2025 : Soumission du projet à l'ANRS
- Juin – juillet 2025 : Réponse de l'ANRS sur le financement
- Juillet – octobre 2025 : Rédaction et soumission du protocole de recherche aux autorités de santé
- Octobre 2025 : Présentation de l'étude à l'EACS à Paris
- Novembre 2025 : Lancement de l'étude
- Avril 2026 : Inclusion du premier participant

La PrEP, qu'est-ce que c'est ?
*Le **Dr Delphine Chadoutaud** vous explique tout en 2 minutes.* 👉

III

ILE DE FRANCE
URPS
PHARMACIENS

Les moyens de communication

1. Le site internet

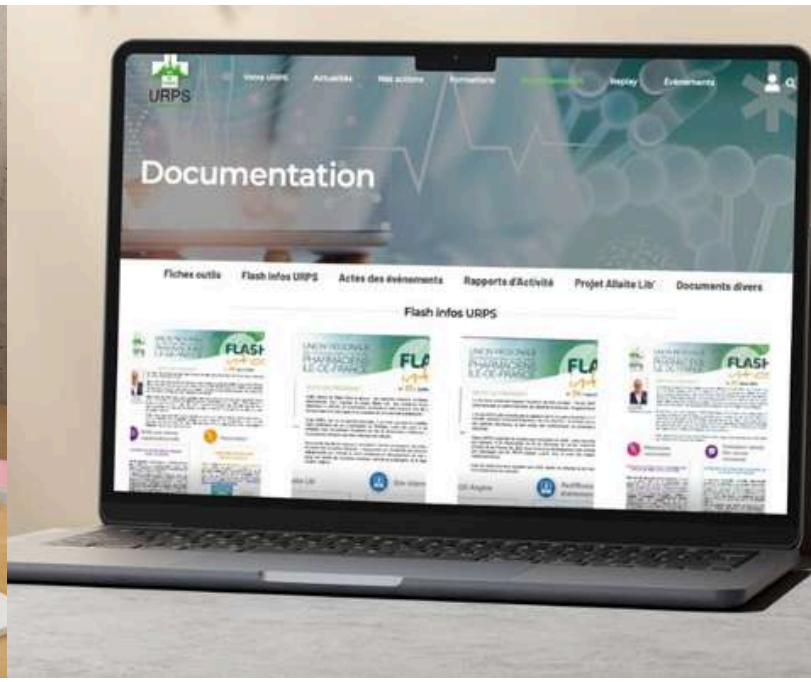

En 2023, le site internet de l'URPS Pharmaciens Île-de-France a été entièrement repensé pour mieux répondre aux attentes des pharmaciens.
Structuré en plusieurs catégories, il facilite l'accès aux informations essentielles.

Les pharmaciens y trouvent des outils comme des fiches pratiques, ou encore d'autres documents à télécharger et à imprimer pour leur officine.

Ils peuvent également visionner ou revoir les webinaires en replay, ainsi que les conférences de la Journée Nationale pour ceux qui n'ont pas pu y assister.

Le site centralise aussi les actualités de l'URPS et les informations sur les événements à venir.

De plus, des formations, organisées en partenariat avec deux organismes, sont proposées, et les pharmaciens peuvent s'y inscrire directement via la section dédiée.

Certaines ressources sont réservées aux membres, garantissant une exclusivité pour les pharmaciens et les professionnels de santé. L'accès à ces contenus nécessite une inscription, disponible à plusieurs endroits sur le site.

2. Les newsletters

L'URPS Pharmaciens Île-de-France publie régulièrement des newsletters pour tenir les pharmaciens informés des dernières actualités et événements.

2.1 Les Flashs Infos

- Le Flash Infos est une newsletter au format papier, publiée une à deux fois par an et envoyée à tous les pharmaciens de la région parisienne. Chaque édition comprend un éditorial du président, des focus sur des articles clés et des rubriques spéciales dédiées aux sujets essentiels pour la profession.

2.2 Les Minutes Infos

- Les Minutes Infos, envoyées plusieurs fois dans l'année en fonction des événements et actualités de la période, partagent de manière concise toutes les informations importantes à venir. Ce format digital permet aux pharmaciens de rester informés des initiatives et activités en temps réel.

3. Les réseaux sociaux

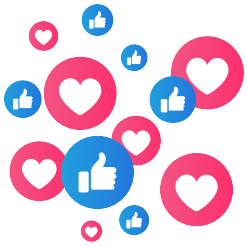

X (anciennement Twitter) est très utilisé par les pharmaciens.

L'URPS Pharmaciens IDF partage régulièrement des publications et relaye différents posts d'autres personnes.

Nombre d'impressions sur l'année 2024 :
39 400

Linkedin est un réseau social très régulièrement utilisé pour partager des actualités, des informations et communiquer sur des événements. Il permet aussi de relayer des publications d'autres personnes ou entités.

Nombre d'impressions sur l'année 2024 :
34 931

Facebook est également utilisé pour partager les actualités de l'URPS Pharmaciens. Cependant, la majorité des abonnés ne viennent pas de la région Ile-de-France et ne sont donc pas concernés par les publications.

Nombre d'impressions en moyenne sur l'année 2024 :
1 867

L'URPS Pharmaciens Île-de-France est sur Instagram depuis mai 2024 !
Ce réseau social permet à l'URPS de partager régulièrement des stories et des posts afin de tenir informés les pharmaciens et autres professionnels de santé de ses actions. Instagram devient ainsi sa nouvelle vitrine, offrant un aperçu rapide de l'actualité de l'URPS Pharmaciens Île-de-France à travers son feed.

Nombre d'impressions en moyenne sur les trois derniers mois :
4250

IV

ILE DE FRANCE
URPS
PHARMACIENS

MonPharmacien

1. Descriptif

MonPharmacien
ÎLE-DE-FRANCE

En 2012, l'ARS Île-de-France a développé avec l'URPS Pharmaciens Île-de-France un système d'information fiable (application smartphone et site internet) à libre destination du grand public Francilien sur la permanence pharmaceutique en Île-de-France.

MonPharmacien est un outil développé pour des pharmaciens, et pensé par des pharmaciens. L'outil propose un accès à un espace sécurisé "Pharmacien", permettant de nombreuses fonctionnalités pratiques. Un site internet et une application fiables permettant d'identifier les pharmacies de garde les dimanches et les jours fériés, ainsi que les nuits pour Paris.

Pour les autres départements, il est nécessaire de passer par le commissariat, par géolocalisation ou recherche manuelle.

Tous les ans, les syndicats établissent les tableaux de gardes et d'urgences sur leur département. Ils gèrent les modifications qui surviennent dans un délai précédent le service de garde (délai imposé par l'ARS).
Ils avertissent l'ARS, l'URPS et la CPAM.
Ils s'assurent aussi, avec les CPAM de chaque département, d'informer l'URPS sur les changements de titulaires des pharmacies, les transferts, et ceci pour permettre la mise à jour continue de la base de données.

2. Quelques chiffres

Département	75	77	78	91
Nombre de pharmacies 2024	878	344	369	322
Nombre de gardes (nuit)	4012	4261	2755	3991
Nombre de gardes (jour)	5531	722	866	676
Nombre de gardes (total)	9543	4983	3621	4667

92	93	94	95	Total
445	386	371	318	**3433**
1444	2928	1804	/	**21195**
1474	2164	1172	/	**12605**
2918	5092	2976	/	**33800**

V

ILE DE FRANCE
URPS
PHARMACIENS

L'URPS, l'ARS et les institutions

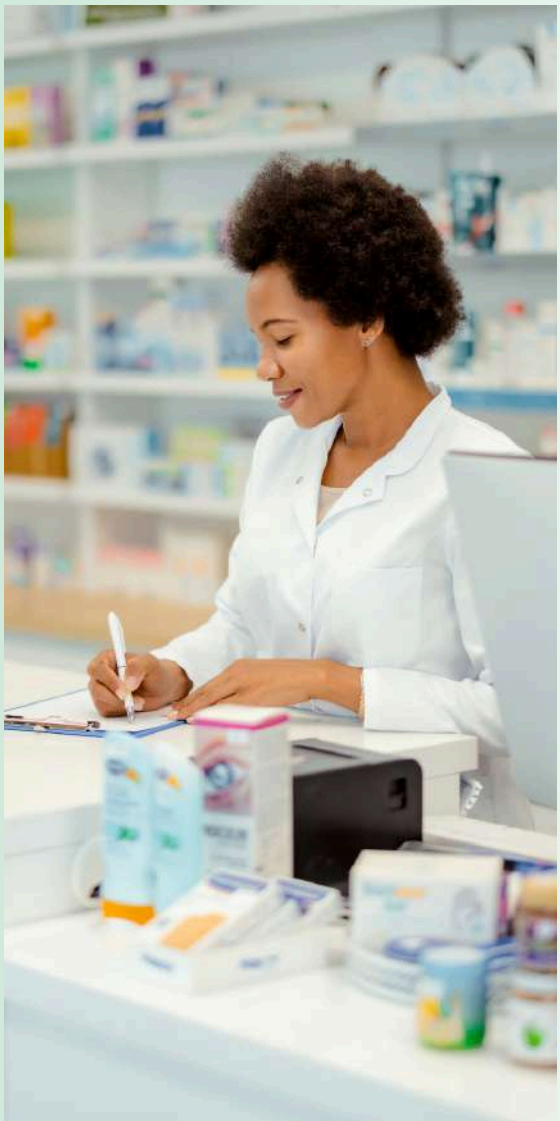

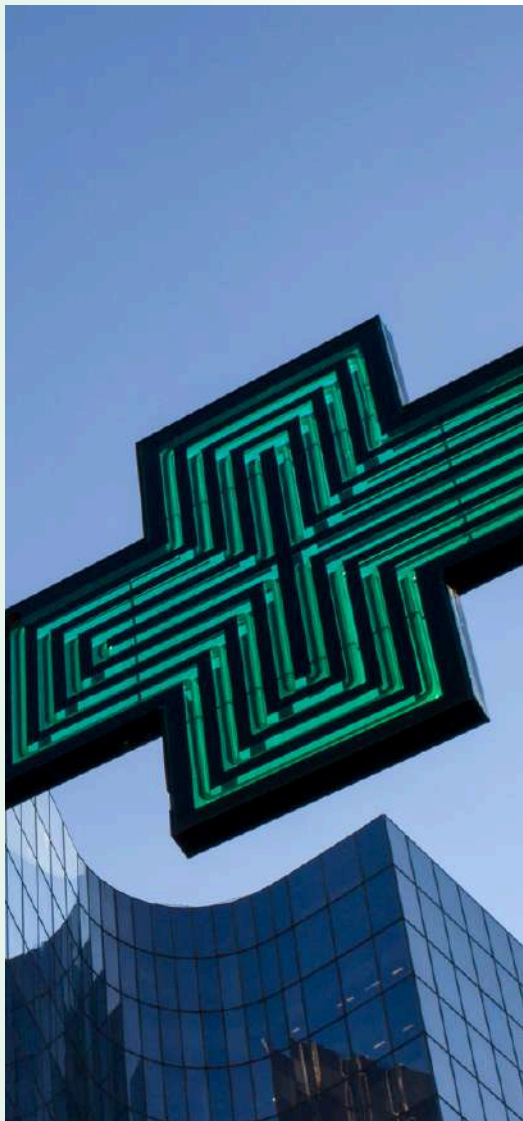

1. L’ARS Île-de-France

L’Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France est l’autorité en charge de la mise en œuvre de la politique régionale de santé. Elle intervient sur l’ensemble du champ sanitaire, de la prévention aux soins, ainsi que dans l’accompagnement médico-social.

Son action repose sur un projet de santé élaboré en concertation avec les acteurs du système de santé et les usagers, garantissant une approche coordonnée, efficace et transparente.

Créée le 1er avril 2010, l’ARS Île-de-France adapte son intervention aux spécificités du territoire et assure la coordination avec l’ensemble des partenaires institutionnels et professionnels.

Les relations avec l’ARS, bien que structurantes, impliquent un engagement significatif en termes de mobilisation et de concertation. À ce titre, le bureau de l’URPS et les élus siégeant dans les instances de démocratie sanitaire contribuent activement aux travaux régionaux et départementaux, dans une démarche de cohérence et de stratégie partagée à l’échelle de la région.

2. Les réunions territoriales

2.1 LE CRSA

La Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie (CRSA) est une instance consultative rattachée à l'Agence Régionale de Santé (ARS) Île-de-France. Elle joue un rôle central dans l'élaboration et l'évaluation des politiques de santé régionales en associant les différents acteurs du système de santé, les représentants des usagers et les partenaires institutionnels.

Missions et Rôle

La CRSA contribue à la mise en œuvre d'une politique de santé cohérente et adaptée aux besoins de la population francilienne. Elle est chargée de :

- Formuler des avis et recommandations sur l'organisation des soins, la prévention et l'accompagnement médico-social.
- Participer à l'élaboration du Projet Régional de Santé (PRS).
- Évaluer l'impact des actions menées et proposer des ajustements si nécessaire.

Organisation

La CRSA est structurée en plusieurs commissions spécialisées qui traitent de thématiques spécifiques, notamment :

- La prévention et la promotion de la santé.
- L'organisation des parcours de soins.
- L'accompagnement médico-social et l'autonomie des personnes vulnérables.
- Les droits des usagers et leur participation aux décisions de santé.

Ces commissions permettent une approche concertée et collaborative, garantissant la prise en compte des réalités locales et des attentes des citoyens.

Grâce à son rôle de concertation et de proposition, la CRSA favorise une gouvernance partagée de la politique de santé en Île-de-France, en veillant à une meilleure coordination entre les acteurs et à une amélioration continue de l'offre de soins et des services d'accompagnement.

Le représentant de l'URPS prend part à ces différentes commissions spécialisées, contribuant ainsi à l'élaboration des avis sur le projet régional de santé et à la mise en œuvre de la politique régionale dans les domaines relevant de leurs compétences.

2.2 Les Conseils Territoriaux de Santé (CTS)

Les CTS sont des instances consultatives mises en place dans chaque département de l'Île-de-France par le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé (ARS). Leur rôle principal est de contribuer à la mise en œuvre des politiques de santé en tenant compte des spécificités locales.

Les missions principales des CTS incluent :

- Veiller à préserver la spécificité des dispositifs et démarches locales de santé
- Participer à la réalisation du diagnostic territorial partagé
- Contribuer à l'élaboration du Projet Régional de Santé.
- Être informé des créations de plateformes territoriales d'appui à la coordination et contribuer à leur suivi
- Être associé à la mise en œuvre du Pacte Territoire Santé
- Donner un avis sur le projet territorial de santé mentale.

En réunissant divers acteurs locaux, les CTS favorisent une approche collaborative et adaptée aux réalités de chaque territoire pour améliorer l'organisation et l'accès aux soins.

L'URPS Pharmaciens IDF est représenté dans chacun des CTS. Les élus participent aux différentes commissions des huit départements durant toute l'année.

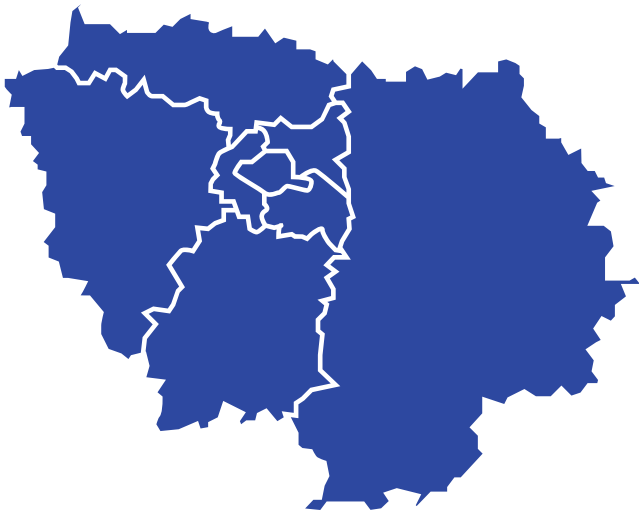

ars
Agence Régionale de Santé
Île-de-France

3. Santēlien

La solution eParcours d'Île-de-France

Lancé en 2014 avec 80 millions d'euros, le programme Territoire de soins numérique visait à moderniser le système de soins via des technologies d'e-santé. L'ARS Île-de-France a développé Terr-eSanté, initialement testé dans plusieurs villes avant d'être étendu à la région. Son objectif : améliorer la coordination ville-hôpital grâce au numérique.

Avec plus de 20 millions d'euros attribués, des solutions comme la prescription connectée, le télésuivi des maladies chroniques et la messagerie sécurisée ont été mises en place. Le Dr Éric Douriez, pharmacien à Thiais, et le Dr Auguste Laplace, représentants de l'URPS Pharmaciens, ont contribué à son développement. Adoptée par 7 000 professionnels pour 180 000 patients, Terr-eSanté verra son contrat arriver à échéance fin 2024.

Après un audit, le GIP SESAN a validé son remplacement par Santélien, solution de COEXYA déjà implantée dans plusieurs régions. Dès octobre 2022, un cahier des charges a été élaboré, suivi d'un appel d'offres via le marché national SNACs, accélérant la mise en œuvre.

L'AIUF, via le Dr Nadjahi et le Dr Douriez, a participé au choix de Santélien. Le 29 février 2024, une messagerie instantanée sécurisée hors contexte patient a été lancée, téléchargeable sur Play Store et Apple Store. La mise à disposition complète de Santélien aux professionnels de santé est prévue pour le 1er janvier 2025.
En 2024, le Dr Éric Douriez a pris part à plusieurs réunions de travail et COPIL pour poursuivre l'évolution et l'amélioration de Santélien, garantissant son adaptation aux besoins des professionnels de santé.

4. ONCORIF

Créé le 9 décembre 2006, ONCORIF est le Dispositif Spécifique Régional du Cancer pour l'Île-de-France.

Selon l'Instruction DGOS/R3/INCA/2019/248 du 2 décembre 2019, les réseaux régionaux de cancérologie (RRC) interviennent dans le « pilotage régional de l'offre de soins, de l'ensemble des acteurs de la cancérologie et des établissements de santé, ainsi que des autres acteurs locaux intervenant dans ce champ. Ils contribuent à l'animation et à la coordination, promeuvent la qualité et l'efficience des soins par un appui méthodologique, la diffusion des bonnes pratiques et la mise en commun de l'expertise des acteurs.
Ils n'ont pas, en revanche, vocation à intervenir directement en appui de parcours de soins individualisés.»

En 2022, ONCORIF a reçu la labellisation de l'INCa en tant que « Dispositif spécifique régional du cancer ».

Élu par le Conseil d'Administration pour trois ans, le Bureau assure la conduite des projets du réseau en lien avec l'équipe de coordination. La dernière composition du Bureau a été votée en juillet 2022.
Notre ancien président Dr Renaud Nadjahi était le trésorier du bureau d'ONCORIF. C'est le Dr Eric Douriez qui assure la représentation de l'URPS Pharmaciens IDF aux réunions en attendant les prochaines élections.

ONCORIF
Dispositif Spécifique Régional du Cancer
Île-de-France

5. FINC/PHINC 94

La filière regroupe, sur la base du volontariat, les services hospitaliers du Val de Marne, cardiologues et gériatres, intéressés par la prise en charge des patients Insuffisant Cardiaque (FINC). Très rapidement, les pharmaciens hospitaliers, mais aussi d'officine, intéressés par le sujet se sont associés aux médecins (PHINC). Dr Eric DOURIEZ, pharmacien et trésorier de l'URPS Pharmaciens IDF est membre du bureau de PHINC 94.

L'ensemble de la filière a soutenu la création d'une association de patients : Soutien à l'Insuffisance Cardiaque (SIC).

Les principaux objectifs de l'association sont :

- d'améliorer le parcours de soin des patients en partageant les informations entre les services et en développant des projets communs notamment de groupes de travail ;
- ouvrir un dialogue constructif avec notamment l'ARS Île-de-France et la CPAM ainsi que les associations de patients afin de contribuer à l'amélioration des soins ;
- faire le lien avec la ville avec notamment les CPTS (Communautés professionnelles de Territoires de santé), les dispositifs d'appui à la coordination ainsi qu'avec les pharmaciens d'officine et les infirmières libérales.

Le bureau se réunit au moins 2 fois par an, et 2 réunions annuelles de partage sont organisées.

Le jeudi 14 novembre s'est tenue une soirée scientifique FINC/PHINC 94 sur le thème "Parcours de soins : réalités et perspectives".

Le Dr Eric Douriez, pharmacien et trésorier de l'URPS Pharmaciens Île-de-France faisait partie des intervenants (programme ci-contre).

Le replay est disponible en flashant le QR code ▶

Soirée Scientifique FINC/PHINC 94/SIC (Gratuite)
Jeudi 14 Novembre 19H30-21H30

Parcours de soins : réalités et perspectives
En présentiel, sur inscription sur le site internet : https://finc-phinc94.fr

Salle de Presse, Hôpital Henri Mondor, porte 36, 1 rue Gustave Eiffel, 94000 Créteil

Préprogramme

19h00 : Accueil

19h30 -19H40 : Introduction, questions via Wooclap : T Damy

19h40-20h10 Le parcours de soins entre la ville et l'hôpital : La formation des acteurs de santé de ville : G Chadha

Intervenants :M Medioni (Médecin généraliste, Co-Présidente CPTS Joinville Saint Maur Ouest) ; **E Douriez/ M Fraisse** (pharmacien, CPTS autour du bois); **N Abes** (IDE libérale, membre CPTS UBM), **C Lecerf** (ISPIC H Mondor), **M Dalle,** (pharmacienne A Chenevier), **N Marie Nelly** (Gériatre E Roux).

20h10-20h30 : Paroles de patients : interviews vidéo de 3 patients sur leur parcours : P Muller

20n30- 20h50 : Nouveautés dans l'insuffisance cardiaque à l'ESC : E Berthelot

20h50-21h30 : La réadaptation cardiaque : Le rapport de l'HAS et les projets au sein du Val de Marne : A Broussier, S Passefort, G Motamed

21H30-21H50 : La campagne de l'Assurance Maladie EPON dans l'insuffisance cardiaque : P Tangre. Médecin-Conseil, Département des Pathologies Chroniques, CNAM, Paris : Parcours de soins de l'insuffisance Cardiaque.

21h50-22H00 Conclusion L Hittinger

Avec la participation des laboratoires :

NOVARTIS · Boehringer · AstraZeneca · Bristol Myers Squibb · Pfizer · BAYER

75es JPIP

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE L'ACCÈS AUX SOINS

Cardio JPIP 2024

Mardi 26 novembre 2024, Faculté de pharmacie de Paris, Université Paris Cité,
4 avenue de l'Observatoire 75006 Paris (amphi Moissan)
Journée organisée par l'association *Journées pharmaceutiques internationales de Paris*
Sous le haut patronage
de Madame la ministre de la Santé et de l'Accès aux soins, Geneviève Darrieussecq

Thème : ***De la prévention cardiovasculaire au suivi des patients en ville, actualités 2024***

Sous la présidence du Pr Gilles Montalescot, cardiologue, chef de service Cardiologie, Institut de cardiologie, Groupe hospitalier Pitié Salpêtrière, AP-HP, Paris

Accueil à 8h30 : Jean-Louis Beaudeux, doyen de la Faculté de pharmacie, Université Paris Cité
Danielle Roquier-Charles, présidente des JPIP, coordinatrice du programme

9h00 -9h20	**Introduction** Les maladies cardiovasculaires : impact en santé publique	**Pr Gilles Montalescot** cardiologue, chef de service Cardiologie, Institut de cardiologie, GH Pitié Salpêtrière, AP-HP, Paris
9h20 -9h45	**Le risque cardiovasculaire** Estimation, facteurs et marqueurs de risque, prévention primaire, prévention secondaire	**Dr Marie Hauguel**, cardiologue, Hôpital Ambroise-Paré, AP-HP, Boulogne Billancourt (92)
9h45	Questions / Réponses	
9h55 -10h35	**Hypertension artérielle** Ce que doit savoir le pharmacien	**Pr Xavier Girerd**, cardiologue, Institut de cardiologie, GH Pitié Salpêtrière, AP-HP, Paris président de la Fondation de recherche sur l'hypertension artérielle (FRHTA)
10h35	Questions / Réponses	
10h45-	Pause Visite des stands	
11h15 -11h40	**Nouvelles stratégies du risque lipidique** En pratique	**Pr Gabriel Steg**, cardiologue, chef de service cardiologie, Hôpital Bichat Claude-Bernard, AP-HP, Paris
11h40	Questions / Réponses	
11h50	SYMPOSIUM GSK	Vaccination du patient insuffisant cardiaque
12h 40	Pause déjeuner Visite des stands	
13h45 -14h30	**L'insuffisance cardiaque** La maladie et sa prise en charge médicamenteuse	**Dr Lise Legrand**, cardiologue, GH Pitié-Salpêtrière, AP-HP, Paris
14h30 -14h50	**Cas patient et dispensation par le pharmacien d'une prescription à un insuffisant cardiaque** : conseils et recommandations au patient	**Pr Olivier Bourdon**, PU-PH, Faculté de pharmacie Paris Cité, service de pharmacie, Hôpital Lariboisière, AP-HP, Paris
14h50	Questions / Réponses	
15h00 -15h35	**Table ronde** ***Suivi coordonné et pluriprofessionnel des patients, relations Ville-Hôpital : de quels outils disposons-nous à l'officine pour l'accompagnement optimal des patients ? Application à l'insuffisance cardiaque*** Questions / Réponses	**Dr Eric Douriez**, pharmacien officinal, URPS Pharmaciens Ile-de-France, modérateur ; **Dr Murielle Dalle-Pécal**, pharmacien hospitalier, Hôpital Albert Chenevier, GH Henri Mondor AP-HP Créteil ; **Dr Raoul Santucci**, pharmacien hospitalier, responsable OMéDIT Grand Est, co-fondateur de Lémur-Innovation ; **Philippe Muller**, président de l'Association pour le soutien à l'insuffisance cardiaque
15h35	Pause Visite des stands	
16h00 -16h25	**La vie après l'infarctus du myocarde** Points clé du suivi en ville	**Dr Raphaëlle Dumaine**, cardiologue, Centre de rééducation Les grands Prés (77), Centre de prévention cardiovasculaire Le Ciem (75)
16h25	Questions / Réponses	
16h55	Clôture de la Journée Remise des Prix JPIP	

Le 26 novembre 2024, se sont tenues les Journées Pharmaceutiques Internationales de Paris (JPIP).

Le thème de cette édition : « De la prévention cardiovasculaire au suivi des patients en ville – actualités 2024 ».

À cette occasion, le Dr Éric Douriez est intervenu en tant que modérateur.

Il a animé une table ronde consacrée au suivi coordonné et pluriprofessionnel des patients.

Les échanges ont porté sur la relation Ville-Hôpital et les outils disponibles à l'officine pour accompagner au mieux les patients.
L'insuffisance cardiaque a été prise comme exemple concret.

Nous suivre :

URPS Pharmaciens Île-de-France

URPS_Ph_IDF

urpspharmaciens_idf

URPS Pharmaciens Île-de-France

ILE DE FRANCE

URPS

PHARMACIENS

secretariat@urps-pharmaciens-idf.fr www.urps-pharmaciens-idf.fr 01 45 48 98 09